Environnement Canada

Budget des dépenses 2008-2009

Partie III - Rapport ministériel sur le rendement

Jim Prentice
Ministre de l'Environnement

Tables des matières

Message du ministre **1**

Section I: Survol du Ministère **3**

Raison d'être 3
Résultats stratégiques et Architecture des activités de programmes 3

Sommaire du rendement *5*
Sommaire du rendement par résultat stratégique 6
État du rendement - Aperçu 10
Contribution des priorités du Ministère aux résultats stratégiques 12
Rendement par Activités de programmes - Aperçu 17

Environnement opérationnel *19*
Analyse des risques 20
Profil des dépenses 22
Postes votés et législatifs 24

Section II : Analyse des Activités de programmes par Résultat stratégique **25**

Résultat stratégique no 1 : Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré *25*

Résultat stratégique n-2 : Les prévisions et services météorologiques et environnementaux réduisent les risques et contribuent au bien-être des Canadiens *37*

Résultat stratégique no 3 : Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets *47*

Résultat stratégique no 4 : Développement urbain durable et rénovation de l'infrastructure du secteur riverain de Toronto *61*

Section III : Renseignements supplémentaires **69**

Faits saillants financiers *69*

Liste des tableaux supplémentaires *73*

Autres sujets d'intérêt *74*

Message du ministre

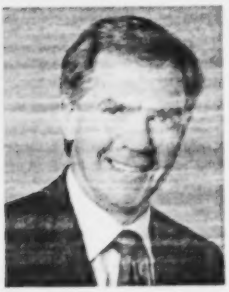

En qualité de ministre de l'Environnement, je suis heureux de vous présenter le *Rapport ministériel sur le rendement pour 2008-2009* d'Environnement Canada. Ce rapport résume le progrès réalisé quant aux priorités cernées dans le *Rapport sur les plans et priorités 2008-2009* d'Environnement Canada.

Bien que l'économie continue d'être une préoccupation importante, l'environnement demeure également un enjeu primordial pour les Canadiens et le gouvernement. Par conséquent, les Résultats stratégiques d'Environnement Canada pour 2008-2009 ont appuyés les priorités du gouvernement du Canada relatives à *un environnement propre et sain* ainsi qu'à *une forte croissance économique*. Ceux-ci comprenaient :

- la protection des Canadiens et de notre environnement contre les effets de la pollution et des déchets;
- la réduction des risques et la contribution au bien-être des Canadiens grâce à des prévisions et des services météorologiques et environnementaux;
- la restauration, la conservation et l'amélioration du capital naturel du Canada;
- la contribution au développement urbain durable et au renouvellement de l'infrastructure du secteur riverain de Toronto.

Je suis heureux d'annoncer que nous progressons bien vers l'atteinte de l'ensemble de nos résultats stratégiques. Ces progrès découlent principalement du travail scientifique à l'origine des décisions relatives aux politiques et aux programmes du Ministère. Les points saillants comprennent :

- l'embauche de 106 nouveaux agents de l'application de la loi et le projet de loi C 16, *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*, a reçu la sanction royale en juin 2009 ;
- l'obtention, de façon active et constructive, de la participation des partenaires internationaux dans le cadre des négociations relatives aux changements climatiques;
- l'organisation de la Table ronde nationale sur les ours polaires;
- l'élargissement des services de la cote air santé afin d'atteindre davantage de collectivités canadiennes;
- le respect des engagements annoncés en 2006 dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques;
- l'avancement de l'élaboration d'une approche réglementaire fondée sur le marché en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- la mise en œuvre du Plan d'action pour l'assainissement de l'eau ;
- la prise de mesures importantes pour améliorer la gestion des eaux usées dans l'ensemble du Canada résultant en l'approbation de la Stratégie pancanadienne relative à la gestion des effluents des eaux usées municipales par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Cette année, Environnement Canada s'est efforcé d'atteindre avec succès les objectifs d'un programme environnemental essentiel et plein de défis. Je suis fier de ces réalisations ainsi que du travail acharné et du dévouement du personnel d'Environnement Canada qui a permis d'y arriver.

L'honorable Jim Prentice, C.P., c.r., député
Ministre de l'Environnement

Section I : Survol du Ministère

Raison d'être
Plusieurs lois et règlements confèrent à Environnement Canada son mandat et lui permettent d'exécuter ses programmes. En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministre de l'Environnement comprennent, entre autres :

- la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol;
- les ressources renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs ainsi que la flore et la faune non indigènes;
- les eaux;
- la météorologie;
- l'application des règles ou règlements adoptées par la Commission mixte internationale au sujet des eaux limitrophes;
- la coordination des plans et programmes du gouvernement fédéral en matière de conservation et d'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

D'autres pouvoirs sont prescrits dans les lois et les règlements distincts gérés par le Ministère (responsable également de leur application), notamment la *Loi sur les espèces en péril*, la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, la *Lois sur le développement durable*. Pour en connaître davantage sur ces lois et règlements, veuillez consulter le site Internet : www.ec.gc.ca/EnviroRegs.

Résultats stratégiques et Architecture des activités de programmes
Pour 2008-2009, l'Architecture des activités de programmes d'Environnement Canada comprenait trois résultats stratégiques pour soutenir la priorité du gouvernement canadien relative à **un environnement propre et sain** :

- Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré.
- Les prévisions et services météorologiques et environnementaux réduisent les risques et contribuent au bien-être des Canadiens.
- Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets.

Un quatrième résultat stratégique soutenait les priorités du gouvernement canadien, à savoir, une **forte croissance économique** et **une culture et un patrimoine canadiens dynamiques** :

- Développement urbain durable et rénovation de l'infrastructure dans le secteur riverain de Toronto.

Architecture des activités de programmes d'Environnement Canada pour 2008-2009

Résultats stratégiques			
Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré	**Les prévisions et services météorologiques et environnementaux réduisent les risques et contribuent au mieux-être des Canadiens**	**Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets**	**Développement urbain durable et rénovation de l'infrastructure du secteur riverain de Toronto**
Activités de programmes			
La biodiversité est conservée et protégée	De meilleurs renseignements et connaissances sur les conditions météorologiques et environnementales influencent la prise de décisions	Réduction des risques attribuables aux substances toxiques et aux autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement	Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto
L'eau est propre, salubre et sécuritaire	Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien	Les Canadiens adoptent des moyens de consommation et de production durables	Programme de financement du Centre Harbourfront
Les Canadiens adoptent des mesures qui permettent l'utilisation et la gestion durables du capital naturel et des paysages exploités		Réduction des risques attribuables aux polluants atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre pour la santé et l'environnement des Canadiens	

Sommaire du rendement

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
1 043,5	1 197,4	1 120,4

Les ressources financières du Ministère ont eu une incidence directe sur sa capacité à atteindre ses résultats stratégiques et à exécuter ses activités de programmes. Les sections suivantes soulignent le rendement d'Environnement Canada et elles relient les ressources aux résultats.

Au début de l'exercice financier 2008-2009, les dépenses prévues d'Environnement Canada étaient de 1 043,5 millions de dollars. Avec le budget principal et supplémentaire des dépenses, le Ministère s'est vu attribuer des autorisations totales de 1 197,4 millions de dollars. Le Ministère a dépensé 1 120,4 millions de dollars en 2008-2009, une augmentation de 123,4 millions ou 12,4 pourcent comparativement à 2007-2008 (997 millions de dollars).

Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)

Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)		
Chiffres prévus	**Chiffres réels**	**Écart**
6 732,0	6 557,4	(174,6)

Les ressources humaines nécessaires au maintien d'un niveau d'emploi moyen sur 12 mois sont basées sur une semaine de 37,5 heures de travail. Le Ministère a utilisé 6 557 équivalents temps plein en 2008-2009, soit 97,4 pourcent du nombre prévu (6 732 équivalents temps plein). Ce chiffre représente une hausse de 54 équivalents temps plein utilisés par rapport à l'exercice 2007-2008 (6 503 équivalents temps plein).

Travaillant dans 100 collectivités partout au Canada, nos employés ont des compétences spécialisées dans un grand nombre de domaines, notamment la biologie, les affaires, la chimie, le commerce, les communications, l'économie, l'ingénierie, l'application de la loi, les sciences de l'environnement et l'évaluation environnementale, les finances, l'hydrologie, l'informatique, le droit, la bibliothéconomie, la météorologie, les politiques, les sciences sociales et la toxicologie.

Sommaire du rendement par résultat stratégique

Les tableaux qui suivent présentent un aperçu des principales réalisations et les progrès accomplis pour obtenir les résultats du programme au cours de l'exercice 2008-2009 ainsi qu'un sommaire de l'information financière pour chaque activité de programme.

Résultat stratégique n° 1 : Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré

Rendement en 2008-2009 - Aperçu des principales réalisations

- Les programmes de protection et les mesures d'application d'Environnement Canada concernant la faune et son habitat ont continué à renforcer la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces sauvages au Canada*, la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*.
- Environnement Canada a travaillé avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux pour mettre en œuvre ses engagements en vertu du Plan d'action sur l'assainissement de l'eau en ce qui concerne l'assainissement du lac Winnipeg, du lac Simcoe et des secteurs préoccupants des Grands Lacs.
- Environnement Canada a continué à mettre en œuvre une approche écosystémique pour répondre aux priorités à l'échelle des écosystèmes dans des régions ciblées du pays, comme l'écosystème du bassin les Grands Lacs, l'écosystème du bassin de Georgia; il exécuté ses engagements en vertu de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs (2007-2010) et de l'Entente Canada-Québec (2005-2010; Plan Saint-Laurent pour un développement durable).

Activités de programmes	Dépenses réelles pour 2007-2008 (en millions de dollars)	Budget principal des dépenses pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2008-2009	Autorisations totales pour 2008-2009	Dépenses réelles pour 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
La biodiversité est conservée et protégée Détails p. 27	199,9	134,8	141,0	199,3	188,8	Affaires économiques Environnement propre et sain
L'eau est propre, salubre et sécuritaire Détails p. 30	102,0	81,6	94,8	117,0	113,4	
Les Canadiens adoptent des mesures qui permettent l'utilisation et la gestion durables du capital naturel et des paysages exploités Détails p. 33	46,3	32,6	32,9	46,7	43,3	
Total	**348,2**	**249,0**	**268,7**	**363,0**	**345,5**	

Il se peut que les totaux soient différents d'un tableau à l'autre ou à l'intérieur d'un même tableau en raison de l'arrondissement des chiffres.

Résultat stratégique n°2 : Les prévisions et services météorologiques et environnementaux réduisent les risques et contribuent au bien-être des Canadiens

Rendement en 2008-2009 - Aperçu des principales réalisations

- Environnement Canada a continué de fournir ses services météorologiques et connexes 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et il a montré l'état de préparation, par exemple la réalisation de systèmes d'observation à petite échelle et de prévisions à court terme, pour offrir des services météorologiques aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.
- La collaboration relative aux ententes sur les données hydrométriques se poursuit avec les provinces et les territoires. Ainsi, le Ministère a signé des accords de surveillance hydrométrique avec le Manitoba, l'Ontario, ainsi que le Québec et espère en signer un similaire avec l'Alberta en 2009.

Activités de programmes	Dépenses réelles pour 2007-2008 (en millions de dollars)	Budget principal des dépenses pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2008-2009	Autorisations totales pour 2008-2009	Dépenses réelles pour 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
De meilleurs renseignements et connaissances sur les conditions météorologiques et environnementales influencent la prise de décisions Détails p. 40	146,8	127,9	130,2	164,1	159,8	Environnement propre et sain
Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien Détails p. 43	157,8	151,0	153,0	170,7	164,1	
Total	**304,6**	**278,9**	**283,2**	**334,8**	**323,9**	

Il se peut que les totaux soient différents d'un tableau à l'autre ou à l'intérieur d'un même tableau en raison de l'arrondissement des chiffres.

Résultat stratégique n° 3 : Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets

Rendement en 2008-2009 - Aperçu des principales réalisations

- Environnement Canada a rempli tous ses engagements en vertu du Plan de gestion des produits chimiques(p. ex. il a accéléré l'examen préalable et l'évaluation de 150 substances désignées hautement prioritaires; il a mis en œuvre des restrictions sur la réintroduction sur le marché de 145 substances très préoccupantes; il a entamé l'évaluation d'environ 3 000 substances « moins importantes » qui suscitent des préoccupations moyennes; il a élaboré un plan de travail concernant 160 substances très préoccupantes de la charge pétrolière).
- Le Ministère a réalisé des progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre d'approches réglementaires qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique par la collecte de données, ceci dans le cadre d'un Guichet unique pour le Ministère et les partenaires participant déjà aux programmes existants, en soutenant l'application uniforme des pouvoirs établis et en entreprenant des activités de promotion de la conformité pour appuyer les nouveaux règlements au besoin.

Activités de programmes	Dépenses réelles pour 2007-2008 (en millions de dollars)	Budget principal des dépenses pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2008-2009	Autorisations totales pour 2008-2009	Dépenses réelles pour 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Réduction des risques attribuables aux substances toxiques et aux autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement Détails p. 49	133,1	185,8	198,0	176,0	152,8	Environnement propre et sain
Les Canadiens adoptent des moyens de consommation et de production durables Détails p. 53	58,0	48,0	49,5	93,9	91,3	
Réduction des risques attribuables aux polluants atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre pour la santé et l'environnement des Canadiens Détails p. 57	107,9	103,8	152,0	136,4	122,3	
Total	**299,0**	**337,6**	**399,5**	**406,3**	**366,4**	

Il se peut que les totaux soient différents d'un tableau à l'autre ou à l'intérieur d'un même tableau en raison de l'arrondissement des chiffres.

Résultat stratégique n° 4 : Développement urbain durable et rénovation de l'infrastructure dans le secteur riverain de Toronto

Rendement en 2008-2009 - Aperçu des principales réalisations

- Depuis le 30 octobre 2008, l'autorité relative à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et au programme de financement du Centre Harbourfront a été transférée du ministre de l'Environnement au ministre des Finances.
- L'accessibilité du secteur riverain a été améliorée grâce à la participation fédérale à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto; d'autres projets destinés à améliorer l'accessibilité sont prévus ou en cours.
- Le financement fédéral a permis au Centre Harbourfront de continuer à fournir des programmes communautaires et culturels au grand public du secteur riverain de Toronto.

Activités de programmes	Dépenses réelles pour 2007-2008 (en millions de dollars)	Budget principal des dépenses pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2008-2009	Autorisations totales pour 2008_2009	Dépenses réelles pour 2008-2009	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto Détails p. 63	40,2	87,0	87,1	88,2	79,5	Forte croissance économique
Programme de financement du Centre Harbourfront Détails p. 66	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Total	**45,2**	**92,0**	**92,1**	**93,2**	**84,5**	

Il se peut que les totaux soient différents d'un tableau à l'autre ou à l'intérieur d'un même tableau en raison de l'arrondissement des chiffres

État du rendement - Aperçu

Environnement Canada poursuit ses efforts pour rehausser la précision des rapports sur le rendement. Dans le cadre des exigences en matière de production de rapports présentées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, le volume du Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de cette année est moins important que celui des années précédentes; il comprend de nombreux indicateurs de rendement et fournit des renseignements supplémentaires facilement accessibles grâce à des liens électroniques vers un réseau d'activités ministérielles.

Comme dans le rapport de l'année dernière, les notes visuelles de ce rapport sont toujours utilisées pour illustrer les progrès accomplis pour chaque résultat prévu dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2008-2009. Toutefois, dans le rapport de cette année, il existe cinq niveaux de notation au lieu de trois, permettant ainsi une représentation visuelle plus précise du rendement. Ces notes sont complétées par des textes qui, dans la mesure du possible, fournissent une évaluation équilibrée, complète, précise et représentative du rendement du programme, et qui démontre, de manière équitable, la contribution apportée par les programmes d'Environnement Canada à la réalisation d'objectifs qui peuvent être partagés par d'autres organismes et gouvernements.

Les notations du rendement sont fondées sur des auto-évaluations effectuées par la direction d'Environnement Canada, soutenues par des données ayant différents niveaux de robustesse et pouvant, dans certains cas, être largement basées sur des valeurs qualitatives. Ces notations traduisent notre plus juste appréciation du rendement à ce moment précis. Au cours des deux prochaines années, nous poursuivrons nos efforts pour intégrer une évaluation du rendement axée davantage sur l'aspect quantitatif et moins sur l'aspect qualitatif.

En 2008-2009, l'accent a été mis sur l'amélioration du *Cadre de mesure de rendement* (CMR) pour aider le Ministère à faire la transition vers des capacités de mesure du rendement plus solides. Au cours de l'année, Environnement Canada a amélioré son CMR en déterminant des indicateurs mesurables tant au niveau des résultats stratégiques qu'au niveau des activités de programmes. Ces indicateurs, indiqués dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2009-2010, seront utilisés pour favoriser un processus d'évaluation plus consistant qui servira de modèle au RMR de l'année prochaine. D'autres améliorations seront apportées au CMR au cours de l'exercice 2010-2011, favorisant ainsi une utilisation accrue de la production de rapports objectifs et factuels pour le Parlement et le public sur les résultats atteints.

Le présent RMR fournit des notations du rendement en fonction de la même échelle dans deux domaines différents : les progrès réalisés dans les secteurs prioritaires du Ministère et les progrès accomplis pour obtenir les résultats du programme.

Les notations du rendement concernant les progrès effectués au cours de l'exercice 2008-2009 dans la réalisation des priorités ministérielles déterminées dans le RPP de 2008-2009 sont présentées dans la section « Contribution des priorités du Ministère aux Résultats stratégiques » (pages 12-16).

Les notations du rendement concernant les progrès effectués en 2008-2009 dans la réalisation des résultats prévus et énoncés dans le RPP de 2008-2009 font l'objet d'un résumé dans la section « Rendement par activités de programmes - Aperçu » (pages 17-18). La partie intitulée « Analyse des activités de programmes par Résultat stratégique » de la Section II du RMR présente d'autres détails sur les progrès réalisés pour l'atteinte des résultats attendus (pages 25-67).

Les données sur le rendement contenues dans le présent RMR sont axées sur l'exécution du RPP de 2008-2009, ce qui donne une indication de la façon dont le Ministère réalise des progrès pour atteindre ses résultats stratégiques, d'après le rendement dans le cadre de l'activité de programme. Les RMR à venir auront des indicateurs de rendement plus précis sur le plan des Résultats stratégiques.

Le tableau ci-dessous fournit une comparaison des niveaux de notation utilisés dans les RMR de 2007-2008 et de 2008-2009 ainsi que des définitions des notations du rendement pour le présent rapport :

RMR de 2007-2008	Définitions des notations du rendement	RMR de 2008-2009	Définitions des notations du rendement
●	**Résultats anticipés atteints** - Les objectifs pour atteindre les résultats prévus ont été entièrement réalisés.	✚	**Dépasse** - Les objectifs de 2008-2009 liés à l'atteinte des résultats attendus ou des priorités du ministère ont été dépassés. (Compatible avec la définition du SCT statuant que plus de 100 pourcent du niveau de rendement attendu pour le résultat attendu ou la priorité a été atteint.)
		■	**Satisfait à tous** - Les objectifs de 2008-2009 liés à l'atteinte des résultats attendus ou des priorités du ministère ont tous été atteints. (C compatible avec la définition du SCT statuant que 100 pourcent du niveau de rendement attendu pour le résultat prévu ou la priorité a été atteint.)
○	**Résultats anticipés atteints dans une certaine mesure** - Les objectifs pour atteindre les résultats attendus n'ont pas encore été entièrement concrétisés, mais d'importants progrès ont été réalisés.	□	**Satisfait à presque tous** - Les objectifs de 2008-2009 liés à l'atteinte des résultats attendus ou des priorités du ministère n'ont pas tous encore été atteints, mais d'importants progrès ont été réalisés. (Compatible avec la définition du SCT statuant que 80 à 99 pourcent du niveau de rendement attendu pour le résultat prévu ou la priorité a été atteint.)
		□	**Satisfait dans une certaine mesure** - Les objectifs de 2008-2009 liés à l'atteinte des résultats attendus ou des priorités du ministère n'ont pas tous encore été atteints, mais certains progrès ont été réalisés. (Compatible avec la définition du SCT statuant que 60 à 79 pourcent du niveau de rendement attendu pour le résultat prévu ou la priorité a été atteint.)
⊗	**Résultats anticipés non atteints** - Les objectifs pour atteindre les résultats prévus n'ont pas été réalisés.	☒	**Pas satisfait** - Les objectifs de 2008-2009 liés à l'atteinte des résultats attendus ou des priorités du ministère n'ont pas été atteints. (Compatible avec la définition du SCT statuant que moins de 60 pourcent du niveau de rendement attendu pour le résultat attendu ou la priorité a été atteint.)

Contribution des priorités du Ministère aux Résultats stratégiques

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009, Environnement Canada a déterminé sept priorités de programme et une priorité de gestion sur lesquelles il fallait mettre l'accent durant l'exercice2008-2009. Ces priorités contribuent pleinement aux progrès continus pour atteindre les résultats du programme qui favorisent les résultats stratégiques du Ministère.

Le tableau ci-dessous définit les priorités de 2008-2009, présente un résumé des principales réalisations relatives à ces priorités, relie celles-ci aux résultats du programme par les résultats stratégiques et fournit une notation du rendement pour l'exercice 2008-2009.

Priorités opérationnelles pour 2008-2009	Type	État du rendement par rapport aux priorités opérationnelles de 2008-2009*	Liens vers les résultats stratégiques
1-Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique *(RPP 2008-2009. pdf p. 20)*	*En cours*	*Satisfait à presque tous* ☐	*Résultat stratégique n° 3*

- Le plan visant à réduire, d'ici à 2020, les émissions de gaz à effet de serre de 20 pourcent, par rapport aux niveaux de 2006, est sur la bonne voie; néanmoins, le ralentissement économique et l'engagement renouvelé de la nouvelle administration des É.-U. demandent que nous peaufinions notre approche à l'égard des politiques sur les changements climatiques.
- Les consultations se sont poursuivies auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux, des intervenants et de l'industrie, entre autres, pour l'élaboration d'une politique nationale cohérente sur l'énergie propre et les changements climatiques.
- En 2008-2009, Environnement Canada a mis au point une approche sectorielle intégrée pour réglementer les polluants atmosphériques et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre; il a aussi éveillé la sensibilité des Canadiens, favorisé les activités et les programmes et élaboré des instruments pour permettre à la population de réduire les émissions et les polluants provenant des véhicules, des carburants pour moteurs et des produits à la consommation.
- Des progrès ont été réalisés en vue d'élaborer et de mettre en œuvre le Cadre réglementaire sur les émissions industrielles de gaz à effet de serre, notamment le système de compensation complémentaire ainsi que l'infrastructure destinée à soutenir le système. À titre d'exemple, afin d'assurer une gestion efficace des émissions atmosphériques, on a élaboré des instruments tels que l'ébauche du Guide pour les auteurs de protocole, dans le cadre du système canadien de crédits compensatoires destiné au Programme de crédit pour des mesures d'action précoce, et la base de données la plus complète d'Environnement Canada, contenant des renseignements sur les émissions atmosphériques de source industrielle :

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Priorités opérationnelles pour 2008-2009	Type	État du rendement par rapport aux priorités opérationnelles de 2008-2009*	Liens vers les résultats stratégiques
2- Assurer la qualité et la quantité de l'eau *(RPP 2008-2009, pdf p. 21)*	*En cours*	*Satisfait à presque tous* ☐	*Résultat stratégique n° 1*
• En vertu du Plan d'action sur l'assainissement de l'eau, des initiatives correctives ont été mise en œuvre pour le lac Simcoe, le lac Winnipeg et les Grands Lacs. Les efforts ont été concentrés sur la création de partenariats, la planification avec les intervenants, l'établissement de mécanismes pour respecter les engagements, l'apport de conseils techniques et le financement de projets d'assainissement. • Les activités entreprises en 2008-2009 comprenaient l'amélioration des relations intergouvernementales et des structures de gouvernance, la progression de la coordination fédérale pour la gestion des ressources en eau, l'amélioration de la surveillance et des renseignements sur la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes, la production de nouvelles connaissances nécessaires à la compréhension des répercussions des activités humaines sur l'eau, ainsi que l'exécution de mesures pour conserver et protéger les ressources en eau du Canada et promouvoir une gestion et une utilisation sages et efficaces de l'eau.			
3- Favoriser la santé du sol et de la biodiversité *(RPP 2008-2009, pdf p. 21)*	*En cours*	*Satisfait dans une certaine mesure* ☐	*Résultat stratégique n° 1 et 3*
• Dans son rôle de gestion du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF), Environnement Canada a fourni la surveillance et l'administration du programme, la formation, l'orientation ainsi qu'une étude du projet pour aider les gardiens fédéraux à s'occuper des sites contaminés dont ils sont responsables. • En raison du grand nombre d'espèces actuellement répertoriées et ajoutées au titre de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada a dû relever certains défis pour respecter les délais impartis à l'affectation de programmes de rétablissement et de plans d'action pour les espèces en péril et à l'exécution de programmes concernant les aires protégées et de plans de gestion pour des aires protégées précises.			

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Priorités opérationnelles pour 2008-2009	Type	État du rendement par rapport aux priorités opérationnelles de 2008-2009*	Liens vers les résultats stratégiques
4- Fournir des services météorologiques et environnementaux de qualité aux Canadiennes et Canadiens *(RPP 2008-2009, pdf p. 22)*	*En cours*	*Satisfait à presque tous* ☐	*Résultat stratégique n° 2*
• Les services météorologiques et environnementaux sont toujours offerts aux Canadiens, 24 heures sur 24, tous les jours, même si la difficulté d'assurer une durabilité de l'infrastructure de ces services demeure réelle. • Les services météorologiques destinés aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver sont en place : un réseau d'observation de pointe exhaustif ainsi que des systèmes numériques de prévisions météorologiques immédiates (prévisions à très court terme). • La mise en œuvre de la cote air santé (CAS) a avancé : la région du Grand Toronto (en plus de la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse) a été ajoutée aux projets pilotes en 2008. On a tiré des leçons précieuses de ces projets pilotes afin d'élargir, en 2009, la couverture de la CAS pour plus d'une douzaine de collectivités canadiennes. • Il faut apporter des améliorations à la gestion du cycle de vie des réseaux d'observation et à la vérification des alertes météorologiques.			
5- Obtenir des résultats quant à l'application des lois environnementales *(RPP 2008-2009, pdf p. 22)*	*En cours*	*Satisfait à tous* ■	*Résultats stratégiques n° 1 et 3*
• La *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales* (projet de loi C-16), qui modifie neuf lois environnementales pour renforcer les dispositions en matière d'application et de sanctions, a été rédigée et présentée à la Chambre des communes le 4 mars 2009. La Loi a reçu la sanction royale en juin 2009. • Environnement Canada a effectué d'importants investissements pour soutenir l'infrastructure (un meilleur soutien aux laboratoires médico-légaux et de meilleurs systèmes de collecte, d'analyse et de gestion des données) aux fins de l'application des règlements et des lois, tel que stipulé dans le Budget 2008. • En 2008-2009, Environnement Canada a augmenté sa capacité d'application des lois et des règlements sur la faune et l'environnement avec l'embauche de 106 nouveaux agents d'application de la loi.			

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Priorités opérationnelles pour 2008-2009	Type	État du rendement par rapport aux priorités opérationnelles de 2008-2009*	Liens vers les résultats stratégiques
6- Protéger les Canadiens des substances toxiques *(RPP 2008-2009, pdf p. 22)*	*En cours*	*Satisfait à tous* ■	*Résultat stratégique n° 3*
• Outre l'évaluation des substances toxiques, Environnement Canada a mis en place des mesures (des avis de nouvelles activités et les mises à jour de la Liste intérieure des substances et de la Liste extérieure des substances) destinées à gérer et à limiter les risques attribuables à ces substances dans le cadre de son engagement à mettre en œuvre efficacement le Plan de gestion des produits chimiques. • Environnement Canada a poursuivi son travail avec ses partenaires et les intervenants en dehors de la portée du Plan de gestion des produits chimiques, notamment le secteur public, le secteur de gestion des déchets, le secteur des ressources naturelles ainsi que les secteurs de l'énergie et des transports. Par exemple, le Ministère a travaillé avec ses partenaires pour améliorer la gestion des eaux usées partout au Canada et pour minimiser les risques causés par les effluents des eaux usées pour la santé humaine et celle de l'environnement, ainsi qu'aux ressources halieutiques. Le 17 février 2009, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a approuvé la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales. • Le Ministère a aussi élaboré une proposition fructueuse relative à l'accélération des activités en vertu du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF) pour les deux années à venir grâce au Plan d'action économique du Canada.			
7- Favoriser le développement urbain durable et la rénovation de l'infrastructure dans le secteur riverain de Toronto *(RPP 2008-2009, pdf p. 23)*	*En cours*[1]	*Satisfait à presque tous* □	*Résultat stratégique n° 4*
• Depuis le 30 octobre 2008, l'autorité relative à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) et au programme de financement du Centre Harbourfront a été transférée du ministre de l'Environnement au ministre des Finances. • Bien que plusieurs grands espaces et parcs publics aient été réalisés dans le secteur riverain de Toronto, de nombreux projets sont toujours en cours en partie parce que les demandes de financements fédéraux de l'IRSRT, de la part de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (SRSRT), ont été plus lentes que prévu. • Le Centre Harbourfront offre, durant toute l'année, un vaste ensemble de programmes artistiques et culturels aux personnes de tous les âges, apportant des bénéfices sociaux et économiques au secteur riverain de Toronto.			

* *Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

[1] Depuis le 30 octobre 2008, l'autorité relative à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et au programme de financement du Centre Harbourfront a été transférée du ministre de l'Environnement au ministre des Finances.

Priorités de gestion pour 2008-2009	Type	État du rendement par rapport aux priorités opérationnelles de 2008-2009*	Liens vers les résultats stratégiques
8- Améliorer la planification intégrée des ressources humaines et des activités du Ministère *(RPP 2008-2009, pdf p. 23)*	*En cours*	*Satisfait dans une certaine mesure* ☐	*Résultats stratégiques* *nº 1, 2, 3 et 4*

- Le Ministère a continué à intégrer la planification des ressources humaines au processus de planification opérationnelle. À partir des leçons tirées des évaluations des cycles de planification antérieurs et du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, un processus de planification intégrée des ressources humaines et des activités est en cours de conception.
- La mise sur pied de ce processus a été plus lente que prévu en raison des divers ajustements effectués sur d'autres processus intrinsèquement liés au processus intégré de planification. Citons par exemple la révision en profondeur de l'architecture des activités de programme pour 2010-2011, ainsi que la redéfinition des rôles et des responsabilités à la suite de l'introduction d'un cadre partiel de mesure du rendement (CMR) pour 2009-2010, puis d'un CMR complet pour 2010-2011.

* *Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Rendement par Activités de programmes - Aperçu

Le tableau suivant présente un aperçu des notes sur l'état du rendement pour chacun des résultats attendus identifiés dans le RPP d'Environnement Canada pour 2008-2009. Ces notes fournissent une évaluation des progrès réalisés en 2008-2009 par rapport aux indicateurs et aux cibles, ou aux activités et aux résultats comme indiqués dans le RPP. Des détails concernant les progrès effectués sont indiqués dans la section II du RMR.

Activités de programmes	Résultats prévus conformément au *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009	État du rendement par rapport aux résultats attendus pour 2008-2009*
Résultat stratégique n° 1 : Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré.		
La biodiversité est conservée et protégée	• Les espèces sauvages sont conservées et protégées.	Satisfait dans une certaine mesure *Détails p. 27*
	• Les terres et les paysages sont gérés de manière durable.	Satisfait dans une certaine mesure *Détails p. 28*
L'eau est propre, salubre et sécuritaire	• Les écosystèmes aquatiques sont conservés et protégés.	Satisfait à presque tous *Détails p. 30*
Les Canadiens adoptent des mesures qui permettent l'utilisation et la gestion durables du capital naturel et des paysages exploités	• L'information et les connaissances intégrées permettent d'établir des approches intégrées pour protéger et conserver les écosystèmes prioritaires.	Satisfait à tous *Détails p. 33*
	• L'information sur l'état de la durabilité des écosystèmes, son évaluation et sa compréhension favorisent le processus décisionnel.	Satisfait à presque tous *Détails p. 33*
Résultat stratégique n° 2 : Les prévisions et services météorologiques et environnementaux réduisent les risques et contribuent au bien-être des Canadiens.		
De meilleurs renseignements et connaissances sur les conditions météorologiques et environnementales influencent la prise de décisions	• L'information provenant des activités de surveillance de l'environnement permet de reconnaître, d'analyser, d'étudier et de prévoir les conditions météorologiques et climatiques, la qualité de l'air et la disponibilité d'eau saine.	Satisfait dans une certaine mesure *Détails p. 40*
	• Production de travaux scientifiques servant à soutenir les services, la prise de décisions et l'établissement de stratégies météorologiques et environnementales.	Satisfait à tous *Détails p. 41*
Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien.	• Les Canadiens sont mieux informés grâce à des prévisions et à des services météorologiques et environnementaux améliorés et à des possibilités de partenariat accrues.	Satisfait dans une certaine mesure *Détails p. 43*
	• Les Canadiens bénéficient de la création et de l'utilisation des renseignements météorologiques et environnementaux diffusés par Environnement Canada et ses partenaires quand il y a un intérêt commun.	Satisfait dans une certaine mesure *Détails p. 43*
	• Des stratégies adaptatives pour contrer les impacts des changements climatiques sont élaborées et mises en œuvre au profit des Canadiens et de l'environnement.	Satisfait dans une certaine mesure *Détails p. 43*

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Activités de programmes	Résultats prévus conformément au *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009	État du rendement par rapport aux résultats attendus pour 2008-2009
Résultat stratégique n° 3 : Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets.		
Réduction des risques attribuables aux substances toxiques et aux autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement	• Évaluation des risques attribuables aux substances toxiques et aux autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement.	Satisfait à tous ■ *Détails p. 49*
	• Gestion des risques encourus par les Canadiens et des effets sur l'environnement attribuables aux substances toxiques et aux autres substances nocives.	Satisfait à tous ■ *Détails p. 49*
	• Atténuation des risques encourus par les Canadiens et des effets sur l'environnement attribuables aux substances toxiques et les autres substances nocives.	Satisfait à tous ■ *Détails p. 50*
Les Canadiens adoptent des moyens de consommation et de production durables	• Les Canadiens et les décideurs sont au courant des risques attribuables à la pollution environnementale et aux gaz à effet de serre ainsi que des tendances et des mesures futures à prendre.	Satisfait à tous ■ *Détails p. 53*
	• Les approches stratégiques favorisent efficacement une consommation et une production durables.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 54*
Réduction des risques attribuables aux polluants atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre pour la santé et l'environnement des Canadiens	• Les approches stratégiques pour gérer les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre réduisent efficacement les risques.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 57*
	• Gestion des risques dus aux polluants atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs industriels.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 59*
	• Gestion des risques dus aux émissions atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur des transports.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 59*
Résultat stratégique n° 4 : Développement urbain durable et rénovation de l'infrastructure du secteur riverain de Toronto		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	• Accessibilité et utilisation accrues du secteur riverain de Toronto.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 63*
	• Infrastructure urbaine renouvelée.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 63*
	• Gestion environnementale améliorée du secteur riverain de Toronto.	Satisfait à presque tous □ *Détails p. 63*
Programme de financement du Centre Harbourfront	• Base stable pour l'administration et les activités du Centre Harbourfront.	Satisfait à tous ■ *Détails p. 66*
	• Accès continu pour la collectivité.	Satisfait à tous ■ *Détails p. 66*

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Environnement opérationnel

Environnement Canada joue un rôle de leadership dans la mise en œuvre du programme environnemental du gouvernement canadien qui continue de renforcer son engagement d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada en plaçant cet enjeu parmi ses priorités principales. En 2008-2009, les politiques ministérielles ont été harmonisées et ont permis de mettre en application les initiatives environnementales annoncées dans le Budget 2008 afin de remplir les engagements pris dans *Prendre le virage : Un plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique*. Lors du discours du Trône en novembre 2008, le gouvernement a renouvelé son engagement à l'effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 pourcent d'ici 2020 au Canada. Le Budget 2009 a annoncé des investissements dans des projets destinés à concevoir une infrastructure verte, à assainir les sites fédéraux contaminés et à améliorer la production de rapports environnementaux par le gouvernement. De même, il est prévu de travailler avec les gouvernements provinciaux et d'autres partenaires pour élaborer et mettre en œuvre un système de plafonnement et d'échange des droits d'émission de gaz à effet de serre et un protocole international efficace sur les changements climatiques pour la période postérieure à 2012.

Il incombe à Environnement Canada de garantir l'observation des lois et des règlements sur l'environnement qu'il gère, notamment ceux destinés à prévenir la pollution et à protéger la faune. En 2008-2009, on a mis davantage l'accent sur la mise en œuvre et l'application des règlements. À cette fin, le Ministère a augmenté son investissement pour promouvoir la conformité en embauchant et en formant 106 agents d'application de la loi.

Les sciences jouent un rôle majeur dans le travail du Ministère et elles constituent la base des décisions relatives aux politiques et aux programmes. Le Plan pour les sciences du Ministère énonce une mission claire pour les sciences d'Environnement Canada durant une période de dix ans, en définissant les orientations stratégiques à long terme pour guider le Ministère et ses partenaires scientifiques. Par ailleurs, le Plan confie au Ministère l'évaluation et la production de rapports sur ses activités scientifiques et veille à ce que les sciences permettent d'optimiser les ressources et résolvent les problèmes prioritaires. Les activités de recherche et de développement (R-D) sont particulièrement importantes, car elles constituent l'épine dorsale de la capacité scientifique d'Environnement Canada puisqu'elles fournissent des connaissances et des outils nouveaux et essentiels pour soutenir les activités clés telles que la surveillance et l'évaluation des risques. Le rendement du ministère en matière de RD a récemment été évalué. Il a été considéré comme important pour le respect des priorités établies à l'échelle du Ministère et du gouvernement, en ce qui concerne les liens entre les domaines d'expertise au sein du Ministère et avec les collaborateurs extérieurs, ainsi qu'en matière d'excellence concernant la qualité de la R-D effectuée. Des relations étroites entre utilisateurs et producteurs de l'ensemble des conseils de gestion du Ministère permettent à la R-D d'être réactive et ciblée pour traiter efficacement les enjeux environnementaux prioritaires. Un rapport sur le rendement d'Environnement Canada en matière de R-D est disponible en ligne à l'adresse Internet :
http://www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=3BE578AE-1.

Le Ministère s'engage à réaliser l'optimisation des ressources et à les gérer efficacement en réalisant plusieurs initiatives importantes simultanément. En 2008-2009, le cadre de gestion financière du Ministère a été examiné et des rectifications ont été apportées afin de permettre l'affectation de fonds en temps opportun et d'améliorer la qualité et l'analyse de l'information financière. La structure de gouvernance a été réorganisée avec la création du Conseil des services internes qui sert de centre de liaison pour toutes les fonctions habilitantes au Ministère (c.-à-d. Soutien à la gouvernance et à la gestion, Services de gestion des ressources et Services de gestion des biens). Le Comité consultatif de vérification externe s'assure que le sous-ministre reçoit des conseils indépendants et objectifs et la garantie du bien-fondé des mécanismes de reddition des comptes, de contrôle et de gestion des risques du Ministère. Le Comité exerce une surveillance attentive des zones principales de contrôle et de reddition de comptes ministériels d'une manière intégrée et systématique.

En octobre 2008, les changements apportés à l'appareil gouvernemental ont eu pour effet de transférer la responsabilité de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto d'Environnement Canada au ministère des Finances; la responsabilité du Bureau du projet gazier Mackenzie d'Industrie Canada est devenue celle d'Environnement Canada.

Analyse des risques

Les Canadiens pensent que tous les niveaux de gouvernement et le secteur privé doivent contribuer à la résolution des questions environnementales. Les conditions environnementales concernant la qualité de l'air, la modification des régimes météorologiques et climatiques, la qualité et la quantité de l'eau, ainsi que les produits chimiques et les substances toxiques ont des effets néfastes sur la santé des Canadiens et l'environnement. Ces questions sont trop graves pour être ignorées et elles doivent être surveillées.

La collaboration entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales à tous les niveaux, à l'échelle nationale et internationale, est indispensable pour réaliser des progrès lors de la résolution des problèmes environnementaux. Les programmes et stratégies clés d'Environnement Canada, notamment le Plan d'action sur l'assainissement de l'eau et le Plan de gestion des produits chimiques, dépendent d'approches et de partenariats de collaboration entre les différents paliers de gouvernement, l'industrie privée, les organisations environnementales non gouvernementales et d'autres intervenants importants. Toutefois, la capacité globale du Ministère à progresser dans la résolution des problèmes environnementaux dépend, dans une certaine mesure, des politiques, des priorités et du calendrier des activités des partenaires nationaux et internationaux.

Il était prévu que la mise en œuvre du Cadre réglementaire sur les émissions industrielles de gaz à effet de serre, y compris le système de compensation complémentaire et l'infrastructure, serait complétée par le 1er janvier 2010. Toutefois, le ralentissement économique mondial et le changement dans l'administration des États-Unis ont exigé que nous nous peaufinions notre approche Le gouvernement fédéral demeure engagé à

proposer une gamme complète de politiques spécifiques couvrant toutes les sources canadiennes d'émissions de gaz à effet de serre avant la participation prochaine du Canada au Congrès des Nations Unies sur les changements climatiques de Copenhague. Après le congrès de Copenhague, Environnement Canada prévoit de finaliser l'élaboration de réglementation sur les émissions de gaz à effet de serre par 2010 afin d'être préparé pour une mise en œuvre dès 2011. La synchronisation et la mise en œuvre de la stratégie fédérale de changement climatique va refléter l'approche d'alignement nord-américain des politiques.

Profil des dépenses

Le coût de fonctionnement net du programme d'Environnement Canada était de 1,2 milliard de dollars pour 2008-2009. Les dépenses du Ministère ont connu une tendance persistante à la hausse sur les trois dernières années. Le coût de fonctionnement net du programme a augmenté de 13,2 % (124,1 millions de dollars) de 2006-2007 à 2007-2008, et de 12,6 % (133,6 millions de dollars) de 2007-2008 à 2008-2009. Trois facteurs principaux expliquent cette augmentation :

- Le transfert initial des responsabilités concernant l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) et la Société Harbourfront du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à Environnement Canada, ainsi que le paiement effectué à Conservation de la nature Canada (CNC) afin de faire l'acquisition de terres écosensibles. Ces facteurs reflètent la différence la plus importante entre les dépenses prévues et réelles en 2007-2008.
- Les fonds accordés dans les Budgets fédéraux 2007 et 2008 afin de soutenir le travail de réglementation du Plan de gestion des produits chimiques et du Programme de réglementation de la qualité de l'air, la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable (FCATDD) pour la prestation du Fonds des biocarburants de la prochaine génération, ainsi que la mise en œuvre du programme national de mise à la casse des véhicules.
- Le financement supplémentaire afin d'augmenter la capacité du programme d'application de la loi et l'engagement permanent en faveur de la *Loi sur les espèces en péril*.

Le graphique ci-dessous indique l'Évolution financière du Ministère pendant une période de six ans (trois ans de Coût net des programmes et trois ans de dépenses prévues ajustées).

Le Profil des dépenses reflète des variations importantes en raison d'un certain nombre de facteurs clés, y compris des changements dans le financement de diverses initiatives et la temporisation d'initiatives de durée limitée. De même, le Coût net des programmes reflètent les dépenses réelles par rapport au financement approuvé pour les exercices financiers maintenant terminés, tandis que les Dépenses prévues ajustées n'incluent que le financement initialement prévu. Chaque année, le financement complémentaire est normalement obtenu pour des initiatives supplémentaires ou renouvelés, ce qui n'est pas encore connu ou reflété les Dépenses prévues ajustées.

Évolution financière

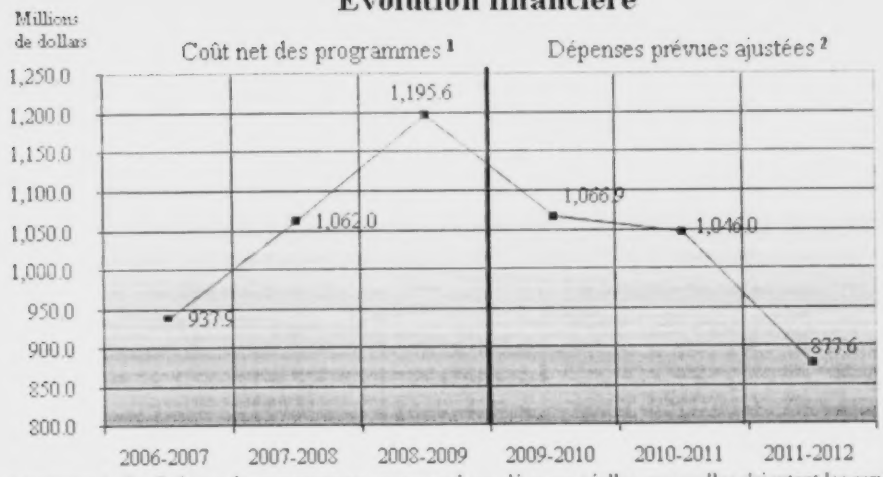

Remarque 1 : Le Coût net des programmes correspond aux dépenses réelles, auxquelles s'ajoutent les services reçus sans frais et nets de revenus non disponibles.

Remarque 2 : Les Dépenses prévues ajustées correspondent aux dépenses prévues conformément au RPP 2009-2010 auxquelles sont soustraits les revenus non disponibles. Par conséquent, le Coût net des programmes et les Dépenses prévues ajustées sont des éléments comparables. La baisse de Dépenses prévues ajustées pour 2011-2012 est principalement attribuable à la temporisation du Plan de gestion des produits chimiques, du Programme réglementaire sur la qualité de l'air ainsi qu'à diverses autres initiatives.

La diminution importante entre 2008-2009 à 2011-2012 peut s'expliquer principalement par le transfert de responsabilité pour l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et Centre Harbourfront au Ministère des Finances, des paiements à des fondations sans lien de dépendance et par la temporisation prévue de deux initiatives principales : le Plan de gestion des produits chimiques et le Programme réglementaire sur la qualité de l'air. Ces deux initiatives font partie de l'agenda à long terme du Gouvernement du Canada pour laquelle du financement supplémentaire sera considéré. Les besoins en ressources additionnelles au-delà de ce qui a déjà été approuvé, sera considéré comme étant approprié. En s'appuyant sur les tendances observées par le passé, le Ministère devrait obtenir d'autres ressources substantielles dans le Budget supplémentaire des dépenses. On peut donc s'attendre à ce que l'effectif soit stable au cours des trois prochaines années.

Postes votés et législatifs

Ce tableau montre les postes votés approuvés par le Parlement par l'intermédiaire du budget principal des dépenses avec ses projets de lois de crédits. Les postes législatifs sont inclus à des fins informatives.

(En millions de dollars)

N° de poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2006-2007	2007-2008	2008-2009	
		Dépenses réelles	**Dépenses réelles**	**Budget principal des dépenses**	**Dépenses réelles**
1	Dépenses de fonctionnement	703,7	700,5	665,2	763,7
5	Dépenses en immobilisations	34,8	35,7	43,5	45,0
10	Subventions et contributions	47,9	106,9	165,1	164,5
(L)	Ministre de l'Environnement : traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	81,3	81,1	83,6	81,2
(L)	Dépenses de produits de la cession des biens excédentaires de l'État	0,7	1,0	-	0,8
(L)	Conservation de la nature Canada	-	70,2	-	46,1
(L)	Subvention accordée à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	-	1,6	-	19,0
	Sous-total - Dépenses réelles	**868,4**	**997,0**	**957,5**	**1 120,4**
	Services fournis gratuitement	**81,3**	**76,7**	-	**86,1**
	Revenus non disponibles	**(11,8)**	**(11,7)**	-	**(10,9)**
	Total - Coût net des programmes	**937,9**	**1 062,0**	**957,5**	**1 195,6**

Remarques
- Exclut les revenus disponibles.
- Il se peut que les totaux soient différents d'un tableau à l'autre ou à l'intérieur d'un même tableau en raison de l'arrondissement des chiffres.

Section II : Analyse des Activités de programmes par Résultat stratégique

Résultat stratégique no 1 : Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré

Avantages pour les Canadiens : La conservation du capital naturel protège les espèces et leur habitat et elle préserve les biens et services écologiques qui favorisent la santé, la prospérité économique et la compétitivité.

Analyse du rendement : Conformément au Rapport sur les faits saillants des indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement de 2008, la qualité de l'environnement au Canada a montré quelques légers signes d'amélioration ces dernières années dans certaines régions. Toutefois, la santé environnementale demeure préoccupante. Malgré les progrès scientifiques accomplis en matière de compréhension de la complexité, de la fragilité et de l'interconnectivité des écosystèmes, l'utilisation insoutenable du capital naturel au Canada continue à détériorer les processus et les avantages écologiques.[2] En réponse à la complexité des défis environnementaux et socioéconomiques, les programmes d'Environnement Canada contribuant à ce résultat stratégique ont continué à faire progresser ses engagements sur trois ans précisés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009, année au cours de laquelle, Environnement Canada a défini trois priorités pour ce résultat stratégique, de la manière suivante :

> **Renforcer les mesures et garantir l'application uniforme des lois pour protéger la biodiversité du Canada** : Les programmes de protection de la faune et de son habitat, d'Environnement Canada, ont continué de renforcer la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril et de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, qui constituent le fondement législatif de l'approche ministérielle à l'égard de la restauration et de la conservation du capital naturel du Canada. Environnement Canada a néanmoins dû relever certains défis pour respecter les délais impartis à l'affectation de programmes de rétablissement et de plans d'action pour les espèces en péril et à l'exécution de programmes concernant les aires protégées ainsi que de plans de gestion pour des aires protégées précises.
>
> L'application des lois et règlements environnementaux au Canada fait partie intégrante de la conservation de l'environnement naturel canadien. La Direction de l'application de la loi sur la faune protège les zones d'habitat au Canada et les espèces ciblées tant sur le plan national que sur le plan international. En 2008-2009, Environnement Canada a augmenté sa capacité d'application des lois et des règlements environnementaux en embauchant 106 nouveaux agents d'application de la loi et en effectuant d'importants investissements pour soutenir

[2] Bureau du vérificateur général du Canada, Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes, décembre 2008, p. 1 ; www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_200812_00_f.pdf.

l'infrastructure aux fins de l'application desdits règlements et lois, tel que stipulé dans le Budget 2008. De plus, la *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales* (projet de loi C-16), qui modifie neuf lois environnementales pour renforcer les dispositions en matière d'application et de sanctions, a été rédigé et présenté à la Chambre des communes le 4 mars 2009. La Loi a reçu la sanction royale en juin 2009.

Améliorer la collaboration fédérale, provinciale, territoriale et internationale pour s'occuper des priorités relatives aux eaux partagées : Le Plan d'action sur l'assainissement de l'eau du gouvernement fédéral définit une approche nationale intégrée pour conserver et protéger les écosystèmes aquatiques et les ressources en eau dans les régions ciblées. En 2008-2009, Environnement Canada a travaillé, en vertu de ce Plan, avec ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux pour mettre en œuvre ses engagements concernant l'assainissement du lac Winnipeg, du lac Simcoe et des secteurs préoccupants des Grands Lacs. Certains objectifs n'ont pas été atteints à cause de retards dans la mise en œuvre des projets pour le lac Winnipeg. Ils devraient être atteints l'année prochaine.

Renforcer les connaissances et les mesures qui garantissent une utilisation et une gestion durable des écosystèmes : Les travaux qui permettent la réalisation de cet engagement ont contribué à la mise en œuvre d'une approche écosystémique pour répondre aux priorités à l'échelle des écosystèmes dans des régions ciblées du pays et ils ont généré des connaissances et des compétences environnementales, de sorte que les Canadiens, leurs gouvernements et le secteur privé puissent collaborer pour intégrer des considérations sociales, économiques et environnementales dans leurs processus décisionnels et leurs actions.

Le travail d'Environnement Canada est organisé en trois activités de programmes qui contribuent à ce résultat stratégique :

- la biodiversité est conservée et protégée;
- l'eau est saine, salubre et sécuritaire;
- les Canadiens adoptent des mesures qui permettent l'utilisation et la gestion durables du capital naturel et des paysages exploités.

Les pages suivantes contiennent de plus amples renseignements sur le rendement concernant les travaux contribuant à ces activités de programme et les réalisations obtenues en 2008-2009 pour répondre aux engagements définis dans le *Rapport sur les plans et les priorités* et aller de l'avant avec les résultats du programme et les résultats stratégiques à long terme.

Activité de programme : La biodiversité est conservée et protégée					
Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)**		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
141,0	199,3	188,8	900,0	821,9	(78,1)
Résultats prévus	**Notes sur l'état du rendement* (2008-2009)**	**Indicateurs de rendement**	**Sommaire du rendement pour 2008-2009**		
Les espèces sauvages sont conservées et protégées.	Satisfait dans une certaine mesure ☐	Amélioration de la situation des espèces menacées et en voie de disparition.	Poursuite des travaux d'amélioration des sciences et les efforts de rétablissement des espèces en péril, ce qui a ramené à 447, le nombre total d'espèces sous protection immédiate au moyen des interdictions définies dans la *Loi sur les espèces en péril*; 100 d'entre elles font l'objet d'un programme de rétablissement final publié dans le Registre public des espèces en péril. Vingt-deux espèces ont été répertoriées à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* au cours de l'exercice 2008-2009. En collaboration avec Parcs Canada et Pêches et Océans Canada, Environnement Canada a préparé au total 3 ébauches de programmes de rétablissement pour 3 espèces et a diffusé 9 programmes de rétablissement définitifs pour 11 espèces figurant au Registre public de la *Loi sur les espèces en péril*. Les objectifs prévus n'ont pas été entièrement atteints pour tous les programmes, plus précisément en ce qui concerne le respect des délais énoncés dans la Loi, et ce, en raison du grand nombre d'espèces actuellement répertoriées et ajoutées chaque année au titre de celle-ci.		
		Niveaux sains de populations d'oiseaux migrateurs.	Poursuite des travaux pour finaliser et mettre en œuvre les recommandations de l'examen du Programme de surveillance des oiseaux. Poursuite des travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un règlement pour la gestion des prises accessoires d'oiseaux migrateurs, conformément au but de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*.		
		Aucune espèce canadienne n'est menacée par le commerce international.	L'examen du vaste processus de commerce entrepris par le Secrétariat en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction n'a relevé aucune préoccupation à l'égard des niveaux de commerce actuels des espèces listées du Canada.		

Les terres et les paysages sont gérés de manière durable.	Satisfait dans une certaine mesure ☐	Taille des aires de conservation de l'habitat de la faune sous protection directe d'Environnement Canada ou protégée grâce aux partenariats et à l'influence du Ministère.	Environnement Canada a continué d'étendre et d'établir la protection des zones fragiles du Canada en élaborant des directives pour les gérer et les protéger et en faisant des progrès dans la désignation de nouveaux sites au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans deux zones de protection marine. Le Ministère gère 51 réserves nationales de faune et 92 refuges d'oiseaux migrateurs comprenant 118 000 km^2 de territoire. Les objectifs prévus pour 2008-2009 n'ont pas été entièrement atteints car une stratégie exhaustive sur les aires protégées n'a pas été menée avant la fin de l'exercice.

* *Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : L'activité de programme est composée de la protection et du rétablissement des espèces en péril, de la conservation, la restauration et la réhabilitation des habitats importants, ainsi que de la conservation des oiseaux migratoires. Les partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, y compris la gestion durable des paysages, notamment les accords bilatéraux avec les provinces et les territoires et les partenariats avec d'autres ministères, organismes et organisations non gouvernementales, constituent le principal moyen d'atteindre des résultats dans ce programme. Le recours à la science de pointe et l'apport d'une certitude réglementaire aux intervenants sont les principes clés favorisant les résultats de cette activité de programme.

Avantages pour les Canadiens : L'avantage global pour les Canadiens, qui ressort de ces travaux, est une augmentation des connaissances, de l'engagement et de la capacité pour conserver la faune et la biodiversité, ainsi que pour protéger de précieux écosystèmes, ce qui fait du Canada un intendant environnemental responsable des biens et services écologiques qui soutiennent notre santé, notre prospérité économique et notre compétitivité.

Analyse du rendement : En 2008-2009, Environnement Canada a continué de travailler sur les relations importantes, notamment en passant des accords bilatéraux avec l'Alberta, l'Ontario, le Yukon, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Manitoba, et en favorisant les partenariats avec d'autres ministères et organismes participant à la mise en œuvre globale de la *Loi sur les espèces en péril*. La Table ronde nationale sur les ours polaires a eu lieu le 16 janvier 2009 afin de sensibiliser les partenaires et les intervenants et de mettre en commun leurs connaissances sur la situation des ours polaires au Canada. Cette Table ronde était composée de représentants des provinces et des territoires, de conseils de gestion des ressources fauniques, de représentants des Inuits et des Premières nations, et de scientifiques. Les objectifs prévus pour tous les programmes n'ont pas été entièrement atteints. Plus précisément, Environnement Canada continue de rencontrer des difficultés pour diffuser les programmes de rétablissement et le plan d'action relevant du

Programme pour les espèces en péril dans les délais impartis, à cause du grand nombre d'espèces répertoriées actuellement et ajoutées chaque année au titre de la *Loi sur les espèces en péril*.

Les travaux se sont poursuivis en 2008-2009 pour élaborer des politiques importantes devant faciliter la nouvelle approche de gestion de la prise accessoire d'oiseaux migrateurs, conformément au but de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, y compris un plan provisoire pour la mise en œuvre d'un règlement en vertu de la Loi concernant la prise accessoire. Le cadre de conservation des oiseaux migrateurs et le cadre de gestion des risques ont progressé, y compris l'engagement initial des intervenants clés dans le second.

En 2008-2009, Environnement Canada a collaboré avec ses partenaires afin d'établir et d'étendre la protection des zones fragiles sur le plan environnemental au Canada en mettant au point la Stratégie relative aux aires protégées des Territoires du Nord-Ouest ainsi que l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, et en proposant que trois réserves nationales de faune soient établies sur l'île Baffin, au Nunavut, et autour de celle-ci. Les objectifs prévus pour 2008-2009 n'ont pas été entièrement atteints, car la réalisation d'une stratégie exhaustive sur les aires protégées dans le cadre du Programme des aires protégées n'a pas eu lieu avant la fin de l'exercice.

Leçons apprises : Pour assurer une mise en œuvre plus efficace de la *Loi sur les espèces en péril*, y compris les programmes de rétablissement, Environnement Canada établit un système de gestion de la qualité qui fournira des possibilités d'amélioration continue du rendement et les encouragera. Les recommandations de la Table ronde nationale sur les ours polaires donneront plus de possibilités d'en améliorer la protection.

Une évaluation de l'état des aires protégées existantes a été finalisée et le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats ainsi que le Cadre de vérification axé sur les risques ont été élaborés pour le Programme des aires protégées. Ils contribueront à atteindre les objectifs de conservation de l'habitat et aideront le Ministère à atteindre les buts du Programme des aires protégées à l'avenir.

Activité de programme : L'eau est propre, salubre et sécuritaire

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
94,8	117,0	113,4	709,0	970,6	261,6

Résultats prévus	Notes sur l'état du rendement (2008-2009)	Indicateurs de rendement	Sommaire du rendement pour (2008-2009)
Les écosystèmes aquatiques sont conservés et protégés.	Satisfait à presque tous ☐	Accroissement des avantages économiques, sociaux et environnementaux pour les Canadiens grâce à l'utilisation productive et durable des ressources en eau.	En vertu du Plan d'action sur l'assainissement de l'eau, des initiatives correctives ont été mises en œuvre pour le lac Simcoe, le lac Winnipeg et les secteurs préoccupants des Grands Lacs. Les efforts ont été concentrés sur la création de partenariats, la planification avec les intervenants, l'établissement de mécanismes pour respecter les engagements, l'apport de conseils techniques et le financement de projets d'assainissement, ainsi que les sciences.
		Les Canadiens ont accès à une eau salubre et la santé humaine est protégée des menaces qui pèsent sur la qualité et la quantité des ressources en eau.	Environnement Canada a publié les quatrièmes résultats annuels de l'indice de la qualité des eaux dans le cadre de l'initiative des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement. La qualité de l'eau dans presque la moitié des sites de surveillance au Canada a été jugée « bonne » ou « excellente ». Aucune tendance à long terme n'est disponible pour cet indicateur. Cependant, une comparaison entre les résultats des rapports sur les indicateurs environnementaux canadiens de durabilité des années 2006, 2007 et 2008 n'indiquent que des changements mineurs au cours de cette période. De nouvelles connaissances scientifiques ont été acquises sur les répercussions relatives à l'utilisation des terres, les effets des substances toxiques et d'autres substances préoccupantes, les répercussions des changements au niveau du climat et de la biodiversité sur les écosystèmes aquatiques, et les techniques de restauration pour les ressources en eau. Elles ont été mises à la disposition des autres ministères fédéraux, d'autres paliers de gouvernement, d'organismes de réglementation environnementale, de décideurs, de planificateurs de l'utilisation du sol, de chercheurs et de l'industrie.

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : L'activité de programme fournit un leadership scientifique et stratégique sur la qualité, la quantité et l'utilisation de l'eau. Les sciences, dans le cadre de cette activité de programme, sont axées sur la surveillance et la recherche afin de comprendre ce qui change dans les écosystèmes aquatiques et les raisons de ces changements, ainsi que sur l'apport d'outils scientifiques afin d'habiliter les Canadiens à agir concernant les priorités relatives à l'eau. Le leadership stratégique inclut des travaux devant faire progresser la durabilité des ressources canadiennes en eau grâce à des mesures fédérales-provinciales et internationales. Le but principal de la participation à des accords transfrontaliers est que les engagements du Canada concernant la gestion des eaux binationales soient respectés et que les parties présentes aux ententes de partage des eaux bénéficient des conseils techniques et des renseignements sur la surveillance au Canada.

Avantages pour les Canadiens : Environnement Canada travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux pour concevoir une approche plus stratégique en matière de prise en charge des questions d'importance nationale afin de conserver et de protéger les écosystèmes aquatiques et les ressources en eau du Canada. Les activités entreprises en 2008-2009 comprenaient l'amélioration des relations intergouvernementales et des structures de gouvernance, la progression de la coordination fédérale pour la gestion des ressources en eau, l'amélioration de la surveillance et des renseignements sur la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes, la production de nouvelles connaissances nécessaires à la compréhension des répercussions des activités humaines sur l'eau, ainsi que l'exécution de mesures de conservation et de protection des ressources en eau du Canada et la promotion de la gestion et de l'utilisation sages et efficaces de l'eau.

Analyse du rendement : En 2008-2009, Environnement Canada a continué de faire progresser les objectifs du Plan d'action sur l'assainissement de l'eau, qui définissent l'orientation pour la restauration et l'assainissement du lac Simcoe, du lac Winnipeg et des secteurs préoccupants des Grands Lacs. Les travaux d'Environnement Canada dans ce domaine contribuent directement à la préservation et à la protection des principaux bassins hydrologiques canadiens pour les générations actuelles et futures. La date butoir pour les demandes auprès du Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg a été reportée pour augmenter la sensibilisation et la participation des intervenants au programme. Les exigences de mise en route auxquelles est confronté le lancement du Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg ont entraîné une campagne sur le terrain plus brève, si bien que certaines activités ont été repoussées jusqu'à l'année suivante.

En 2008-2009, Environnement Canada a produit de nouvelles connaissances et informations scientifiques sur des secteurs prioritaires, notamment la conception de normes pour l'azote et le phosphore afin de protéger les conditions écologiques des cours d'eau, rivières et eaux côtières, l'examen de l'incidence des changements climatiques sur les parasites et les maladies des animaux aquatiques, l'existence dynamique d'agents pathogènes d'origine hydrique dans les sédiments des rivières, les répercussions des changements climatiques et des activités humaines sur l'approvisionnement en eau

souterraine au Canada à l'aide de données historiques, ainsi que le contrôle des contaminants toxiques dans les grands écosystèmes.

Leçons apprises : Tous les échelons du gouvernement sont responsables de la préservation des ressources en eau du Canada. Par conséquent, Environnement Canada doit collaborer avec différents partenaires pour mettre au point un consensus sur les objectifs communs, pour mener à bien des recherches et une surveillance concertées, pour fournir des informations et des compétences opportunes, crédibles et accessibles, et pour améliorer les liens entre les sciences et la politique pour faire progresser les options stratégiques pour les priorités clés. Environnement Canada continuera à travailler, pendant quatre ans, en partenariat sur le plan scientifique relatif au lac Winnipeg afin d'améliorer l'échange de renseignements entre les partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux, universitaires et américains, et pour évaluer l'état actuel du lac, résoudre les lacunes actuelles de données et de connaissances, et définir les sources principales et la biodisponibilité des matières particulaires et des apports d'éléments nutritifs dissous dans le lac.

Activité de programme : Les Canadiens adoptent des mesures qui permettent l'utilisation et la gestion durables du capital naturel et des paysages exploités

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
32,9	46,7	43,3	248,0	311,0	63,0

Résultats prévus	Notes sur l'état du rendement* (2008-2009)	Indicateurs de rendement	Sommaire du rendement pour (2008-2009)
L'information et les connaissances intégrées permettent d'établir des approches intégrées pour protéger et conserver les écosystèmes prioritaires.	Satisfait à tous ■	Amélioration des indicateurs environnementaux pour les écosystèmes prioritaires.	En 2008-2009, Environnement Canada a continué de participer activement à la mise en œuvre du Programme Suivi de l'état du Saint-Laurent (21 indicateurs) et il a contribué à l'élaboration du Rapport de 2009 sur les points saillants de l'état des Grands Lacs, qui fournit des renseignements à jour sur les indicateurs des Grands Lacs et sur les changements dans leurs zones côtières.
		Classification des écosystèmes canadiens.	Les travaux se poursuivent comme prévu dans le but de réaliser le rapport sur l'état et les tendances des écosystèmes qui sera publié en 2010 et en vue de mettre en œuvre le cadre de travail relatif aux écosystèmes d'Environnement Canada.
		Sélection des écosystèmes prioritaires.	
		Mise en œuvre des initiatives écosystémiques prioritaires.	Le Ministère a exécuté ses engagements pour 2008-2009 en vertu de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs (2007-2010); et de l'Entente Canada-Québec (2005-2010, Plan Saint-Laurent pour un développement durable). L'Initiative des écosystèmes du Nord, l'Initiative de conservation boréale de l'Ouest, l'Initiative de l'écosystème de l'Atlantique et le Plan d'action du bassin de Georgia ont été prolongés d'une année et des projets clés ont été accomplis pour donner aux décideurs des connaissances scientifiques, des outils et des pratiques de gestion optimales.
L'information sur l'état de la durabilité des écosystèmes, son évaluation et sa compréhension facilitent le processus décisionnel.	Satisfait à presque tous □	Mise en œuvre de nouvelles approches de gestion pour les évaluations environnementales de projets et les évaluations environnementales stratégiques.	Le programme d'évaluation environnementale a achevé la dernière étape de recherche et d'analyse des processus de gestion actuels et il est passé à l'étape suivante de la mise en œuvre complète de nouvelles approches en matière de gestion.

		Disponibilité des renseignements pertinents et fiables afin d'évaluer l'état et le changement des écosystèmes.	Le Programme d'évaluation et de surveillance écologique a accompli des progrès avec quatre initiatives clés conçues pour veiller à la disponibilité des renseignements sur l'état de l'écosystème et l'améliorer (c.-à-d. le Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire, IMAGINE Canada, les protocoles de surveillance communautaire Attention Nature et la surveillance des habitats basée sur la télédétection du projet Espace pour les habitats).

Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.

Résumé de l'activité de programme : L'activité de programme est destinée à intégrer l'action ministérielle sur les écosystèmes en harmonisant l'évaluation scientifique, stratégique et environnementale au moyen d'une approche intergouvernementale uniforme sur le plan national envers la gestion des écosystèmes. Les travaux contribuant à cette activité de programme incluent également des études multidisciplinaires pour évaluer l'état des écosystèmes prioritaires et déterminer les mesures à prendre pour la restauration et la conservation. Les activités de vulgarisation et de sensibilisation informent et engagent les Canadiens sur des questions environnementales afin de favoriser les mesures écologiques.

Avantages pour les Canadiens : Environnement Canada travaille avec différents partenaires pour soutenir les écosystèmes prioritaires canadiens dans leurs régions et donner des conseils éclairés sur les répercussions potentielles des projets de développement économique sur l'environnement. Une approche écosystémique plus globale répond aux questions relatives à la durabilité des écosystèmes et intègre les programmes environnementaux, sociaux et économiques de différents partenaires et gouvernements pour atteindre des objectifs et des résultats communs. Ces travaux ont contribué à la restauration des écosystèmes dégradés et ils ont donné aux Canadiens des renseignements environnementaux afin qu'ils prennent des décisions plus éclairées et viables du point de vue environnemental.

Analyse du rendement : Environnement Canada a continué d'adopter une approche écosystémique à l'égard de la mise en œuvre de l'Initiative sur l'écosystème du bassin des Grands Lacs, du Plan Saint-Laurent et d'autres approches écosystémiques, et il a accompli des progrès dans l'exécution de ses engagements en vertu de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs (2007-2010) et de l'Entente Canada-Québec sur le Plan Saint-Laurent pour un développement durable 2005-2010). En mars 2009, Environnement Canada a fait état d'une mise en œuvre importante des recommandations du rapport de 2008 du commissaire à l'environnement et au développement durable concernant la restauration des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

En 2008-2009, Environnement Canada a participé à de nombreuses évaluations environnementales fructueuses et il a agi en qualité d'autorité responsable pour environ

400 évaluations environnementales de projets et en qualité d'autorité fédérale (avec des conseils éclairés) pour plus de 2000 évaluations. Ces évaluations varient en complexité, d'examens préalables relativement bénins à de grandes évaluations complexes de projets de plusieurs milliards de dollars, comme le Projet gazier du Mackenzie.

Leçons apprises : Les initiatives écosystémiques ont prouvé au Ministère l'intérêt de lier les recherches, les sciences et la surveillance à l'action au niveau communautaire pour cibler les écosystèmes prioritaires du pays. De nouveaux modèles de gestion stratégique apparaissent pour guider les efforts d'Environnement Canada visant la concrétisation d'écosystèmes sains et de collectivités durables au Canada.

En 2008-2009, Environnement Canada a organisé l'atelier des praticiens de l'évaluation environnementale et il y a participé. Celui-ci fournissait des résultats essentiels concernant les processus de gestion, les rôles et les responsabilités en matière d'évaluation environnementale. En fonction de ces résultats, le programme a mis au point le système de gestion de l'évaluation environnementale pour améliorer les processus de gestion des activités et de l'information lors de contraintes stratégiques et de limites de ressources.

L'évaluation du programme de financement communautaire écoACTION a montré l'importance de définir avec précision et d'assurer un suivi des indicateurs de projets pour les résultats environnementaux des projets financés afin d'améliorer la capacité à rendre compte des résultats et à montrer les bienfaits des investissements pour l'environnement.

Résultat stratégique n°2 : Les prévisions et services météorologiques et environnementaux réduisent les risques et contribuent au mieux-être des Canadiens

Les changements de conditions météorologiques, aquatiques et climatiques, par exemple les temps violents, les inondations, la mauvaise qualité de l'air et les vagues de chaleur, peuvent gravement affecter la sécurité, la santé et le bien-être économique des Canadiens. Dès lors, Environnement Canada s'applique à fournir des renseignements, des prévisions et des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes de qualité qui aident les Canadiens à prendre des décisions pour réduire les risques attribuables à l'environnement.

Avantages pour les Canadiens : En aidant les Canadiens à anticiper la manière dont l'environnement peut les affecter, eux et leurs activités, ce résultat stratégique contribue à réduire les répercussions - notamment la perte de vie, les effets nocifs sur la santé et les dommages à la propriété - que les changements des conditions météorologiques, aquatiques et climatiques peuvent avoir sur eux. Il leur permet aussi de tirer parti des possibilités que ces conditions changeantes pourraient engendrer, dans des secteurs tels que les transports et les énergies renouvelables, par exemple.

Analyse du rendement : En 2008-2009, Environnement Canada a défini quatre priorités clés pour le résultat stratégique. Bien que la plupart des objectifs aient été atteints, certains défis persistent.

Promouvoir la santé et la sécurité des Canadiens et améliorer la prise de décisions : Le Ministère a continué de fournir ses services météorologiques et connexes 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et il a montré l'état de préparation quant à sa prestation de services météorologiques aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il contribue aussi largement au Système national d'alertes au public de Sécurité publique Canada.
Environnement Canada a réalisé d'importants progrès scientifiques dans ses modèles informatiques, ce qui a permis d'ajouter des jours supplémentaires aux prévisions météorologiques publiques et maritimes. La mise en œuvre de la Cote air santé (CAS) a bien progressé, bien que, selon le *rapport de mars 2009 du commissaire à l'environnement et au développement durable*, certains défis perdurent, comme par exemple, la collaboration avec les provinces sur les enjeux liés à l'élimination totale ou partielle de leurs indices actuels de la qualité de l'air. Le Ministère a contribué au travail d'organismes internationaux tels que le Groupe des observations de la Terre, il a poursuivi des projets concertés avec la Chine et il a coopéré avec d'autres pays pour bénéficier pleinement du partage de données mondiales et des recherches environnementales. Toutefois, comme l'a indiqué une vérification sur le programme de temps violent, le Ministère continue à être confronté à des défis concernant ses réseaux d'observation météorologique et sa

capacité à mettre en garde les Canadiens, ainsi que la manière d'évaluer l'efficacité de ses programmes.[3].

Apporter une contribution aux programmes du gouvernement du Canada en maintenant l'efficacité des partenariats, des accords et des politiques existants et en en établissant de nouveaux : Le Ministère a participé efficacement à la Stratégie pour le Nord du gouvernement fédéral en veillant à ce que les besoins pour des services météorologiques et environnementaux soient compris et en poursuivant les progrès scientifiques dans le Nord, y compris la collaboration avec l'Agence spatiale canadienne pour déterminer les priorités pour la mission satellitaire de télécommunications et de météorologie en orbite polaire. Environnement Canada prend également des mesures pour mettre en œuvre les services météorologiques maritimes qui seront requis à l'avenir dans l'Arctique, tout en maintenant des services hydrométéorologiques dans l'ensemble du Canada. Les ententes sur les données hydrométriques et les collaborations en cours avec ses partenaires (toutes les provinces et tous les territoires) se sont poursuivies; le Manitoba, l'Ontario, l'Alberta et le Québec ont renouvelé leurs accords. Des efforts continuent d'être déployés pour élaborer des ententes avec d'autres provinces. De plus, le Ministère a en partie achevé l'élaboration de mises à jour et de rapports sur les activités de surveillance et d'hydrologie (p. ex. les annexes C et D et les rapports de partage des coûts exigés par les ententes sur les données hydrométriques) en vertu de la *Loi sur les ressources en eau du Canada.* Des négociations ont débuté avec NAV CANADA (l'exploitant du Système de navigation aérienne [SNA]) afin de renouveler une entente concernant la prestation de services météorologiques de l'aviation. En juillet 2009, ces négociations ont été conclues.

Favoriser la résilience communautaire et économique grâce à des solutions d'adaptation aux changements climatiques et environnementaux appliquées aux paliers local, régional et pancanadien : L'élaboration du nouveau modèle climatique global d'Environnement Canada est terminée et elle comprend des processus physiques améliorés. Un nouveau modèle climatique canadien a été mis au point pour mieux comprendre les changements prévus à l'échelle locale et les essais initiaux sont déjà bien avancés. Des réseaux canadiens sur les scénarios relatifs aux changements climatiques et sur les dangers atmosphériques ont été créés. Cependant, à cause de capacités limitées, nous n'avons pas encore pu offrir ce service partout même si on le demande dans tout le pays. Les analyses des dangers ou des événements graves pour appuyer les normes d'infrastructure et la durabilité des secteurs économiques ont progressé, mais elles ont pris du retard.

Assurer aux Canadiens la pertinence continue des services météorologiques et environnementaux : Tel qu'il est indiqué dans une évaluation récente, une amélioration de la planification de la relève et de la mesure du rendement était nécessaire pour soutenir des services météorologiques durables et d'une qualité

[3]Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD), décembre 2008.

optimale pour les Canadiens.[4] En 2008-2009, les progrès vers un cadre de gestion des données se sont poursuivis. Le système de gestion de la qualité (SGQ) portant la certification ISO 9001:2000 englobe la plupart des activités dans le cadre du résultat stratégique. Le système de gestion de la qualité requiert la consultation proactive des clients sur les produits et les services, pour s'assurer que les services sont d'une qualité et d'une pertinence optimale pour les Canadiens. En outre, le SGQ nécessite une définition claire des responsabilités qui veille à ce que les mesures correctives ou préventives nécessaires soient prises rapidement. Un plan de ressources humaines a été élaboré en 2008-2009; il est axé sur le renforcement des capacités et des compétences des personnes à répondre aux besoins en mutation par l'intermédiaire du recrutement (des météorologues et des techniciens, en particulier), de l'apprentissage et du perfectionnement, ainsi que de la relève.

Il existe deux activités de programmes dans le cadre du résultat stratégique :

- L'amélioration des connaissances et des renseignements sur les conditions météorologiques et environnementales influence la prise de décisions.
- Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien.

Les pages suivantes contiennent de plus amples renseignements sur le rendement concernant les travaux contribuant à ces activités de programme et les réalisations obtenues en 2008-2009 pour répondre aux engagements définis dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009 et aller de l'avant sur le plan des résultats du programme et des résultats stratégiques à long terme.

[4] Évaluation du projet de transition du Service météorologique du Canada (Environnement Canada), juillet 2008.

Activité de programme : De meilleurs renseignements et connaissances sur les conditions météorologiques et environnementales influencent la prise de décisions					
Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)**		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
130,2	164,1	159,8	892,0	1 057,0	165,0
Résultats prévus	**Notes sur l'état du rendement* (2008-2009)**	**Indicateurs de rendement**	**Sommaire du rendement pour (2008-2009)**		
L'information provenant des activités de surveillance de l'environnement permet de reconnaître, d'analyser, d'étudier et de prévoir les conditions météorologiques et climatiques, la qualité de l'air et la disponibilité d'eau saine.	Satisfait dans une certaine mesure ☐	Les réseaux de surveillance d'Environnement Canada permettent de réaliser de façon fiable des observations accessibles par la population canadienne.	Les réseaux de surveillance d'Environnement Canada ont fourni des observations sur la météorologie, le climat, la qualité de l'air et le niveau des eaux, ainsi que de l'information sur le débit dérivé, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à partir de tous les sites du réseau au Canada. Les Canadiens et d'autres personnes ont téléchargé 1500 giga-octets de données en 2008 à partir des archives climatiques en ligne du Ministère et ils ont aussi eu accès à des renseignements sur l'eau, en ligne, en temps réel, et archivés.		
		Les partenaires partagent ouvertement leurs données avec Environnement Canada et la population canadienne.	L'approche stratégique de la surveillance d'Environnement Canada repose sur le principe d'un « réseau de réseaux » selon lequel divers réseaux (p. ex. réseaux de surface, en altitude et autres) sont conçus pour fonctionner ensemble. À cette fin, le Ministère établit des ententes pour échanger des données météorologiques et climatiques. Par exemple, on prévoit qu'il signera une entente de ce type avec l'Alberta en 2009. De même, le Ministère a signé des ententes de surveillance sur l'hydrométrie avec quatre provinces.		

Production de travaux scientifiques servant à appuyer les services, la prise de décisions et l'établissement de stratégies.	Satisfait à tous ■	Des améliorations axées sur la science pour la qualité et l'utilité des services météorologiques et environnementaux, exprimées par l'exactitude et la ponctualité des prévisions et par le degré d'influence exercé par les sciences environnementales sur l'élaboration de stratégies et la prise de décisions.	Deux modifications majeures apportées au modèle informatique pour les prévisions météorologiques ont considérablement amélioré la qualité des prévisions, qui sont passées de six heures à plusieurs jours. En appui à la prochaine évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ainsi qu'aux répercussions nationales et à la science d'adaptation, les travaux de conception d'un nouveau modèle climatique global canadien sont terminés, et un nouveau modèle pour les prévisions climatiques régionales a été mis au point et est soumis à des essais. Des façons perfectionnées de simuler la neige, le sol et la végétation ont été ajoutées aux modèles de prévisions. Des indices climatiques sur des thèmes tels que la sécheresse ont été élaborés pour soutenir l'agriculture. Grâce au milieu universitaire, les efforts ont continué à aider l'énergie éolienne et à mieux prévoir les quantités de précipitation.

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : En 2008-2009, Environnement Canada a utilisé des connaissances et des modèles scientifiques pour fournir de l'information provenant des activités de surveillance environnementale afin de reconnaître, d'analyser, d'étudier et de prévoir les conditions météorologiques et climatiques, la qualité de l'air et l'approvisionnement en eau propre. Le Ministère a entrepris des initiatives qui ont amélioré les délais et la qualité des prévisions météorologiques.

Avantages pour les Canadiens : L'optimisation des données d'observation et le renforcement de la production de fondements scientifiques ont amélioré l'exactitude et les délais d'avertissements de temps violent qui, à leur tour, ont amélioré l'utilité de l'information et des prévisions météorologiques, climatiques et connexes. En 2008-2009, le modèle informatique utilisé par les services météorologiques ministériels a été modifié pour inclure davantage de renseignements sur la stratosphère et ceux provenant de satellites. Ces changements ont considérablement augmenté la qualité des prévisions, d'après les techniques de mesure scientifique standard. Finalement, des indices climatiques ont été conçus pour aider le secteur agricole à comprendre les tendances et variations historiques de phénomènes tels que la sécheresse.

Analyse du rendement : Environnement Canada a fait preuve de leadership scientifique en mettant en œuvre un réseau d'observation de pointe exhaustif ainsi que des systèmes numériques de prévisions météorologiques et immédiates (prévisions à très court terme) pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Le Ministère a également participé à approfondir la compréhension des changements climatiques, en particulier dans le Nord, grâce au leadership du projet canadien de collaboration intitulé « Variabilité et changement dans la cryosphère canadienne », qui était dirigé sous les

auspices de l'Année polaire internationale.[5] Ensuite, le Ministère a continué d'élaborer des modèles hydrologiques pour la région des Grands Lacs afin d'évaluer leur capacité à y prévoir le climat.

La réalisation de la gestion du cycle de vie du matériel du réseau d'observation continue, mais les ressources sont insuffisantes pour mener tous les travaux nécessaires à une mise en œuvre complète. Conformément à ses engagements pris dans le Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable en décembre 2008, Environnement Canada a pris des mesures pour documenter et mettre en œuvre les politiques, systèmes et procédures pour la gestion complète du cycle de vie de ses moyens de surveillance (voir le paragraphe 2.36 du rapport). La certification ISO 9001:2001 des processus relatifs aux services météorologiques et environnementaux d'Environnement Canada, qui requiert des vérifications régulières, joue un rôle important dans la gestion efficace des réseaux.

Leçons apprises : Le Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable sur le programme de surveillance de temps violent d'Environnement Canada a souligné le fait que le Ministère ne dispose pas d'une stratégie à jour pour relever les défis relatifs à la gestion de ses réseaux de surveillance (voir les paragraphes 2.37 et 2.42 du rapport. Par conséquent, le Ministère élabore une analyse de rentabilisation qui intègre une stratégie de surveillance et un plan d'immobilisations à long terme, qui doivent être achevés en 2009-2010. Les investissements seront organisés par priorité en tenant compte de la condition et du rendement des différents biens.

[5] Le terme *cryosphère* renvoie aux surfaces gelées : glace, neige et permafrost.

Activité de programme : Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien.

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
153,0	170,7	164,1	1 649,0	1 483,2	(165,8)

Résultats prévus	Notes sur l'état du rendement (2008-2009)	Indicateurs de rendement	Sommaire du rendement pour (2008-2009)
Les Canadiens sont mieux informés grâce à des prévisions et à des services météorologiques et environnementaux améliorés et à de meilleures possibilités de partenariat.	Satisfait dans une certaine mesure ☐	Niveau de satisfaction des industries publiques et de celles qui sont affectées par les conditions météorologiques.	En général, les enquêtes reflètent la satisfaction. Lors des enquêtes post-événement menées durant l'été 2008 dans la région du Grand Toronto et de Windsor (Ontario), 84 pourcent des répondants ont déclaré que les avis sur la qualité de l'air donnaient des renseignements utiles. Environ trois quarts des répondants ont déclaré que les messages étaient efficaces pour aider à réduire l'exposition à la pollution atmosphérique. La rétroaction non sollicitée des utilisateurs est également contrôlée : sur les 20 700 messages auxquels on a répondu en 2008-2009, 62 pourcent étaient des demandes de renseignements, tandis que 31 pourcent, un chiffre moyen, étaient des plaintes. La plupart de ces dernières ont été résolues de façon satisfaisante.
Les Canadiens bénéficient de la création et de l'utilisation des renseignements météorologiques et environnementaux diffusés par Environnement Canada et ses partenaires quand il y a un intérêt commun.	Satisfait dans une certaine mesure ☐	Exactitude et opportunité des services mesurés par rapport à des points repères sur le rendement.	Les températures pour le premier jour de prévision étaient comprises dans une marge de 3 °C, 92 pourcent du temps, dans 23 stations régulièrement contrôlées, soit une amélioration de l'objectif de 90 pourcent. La plupart des autres mesures sont en cours d'élaboration et elles seront disponibles en 2009-2010.
Des stratégies adaptatives pour contrer les impacts des changements climatiques sont élaborées et mises en œuvre au profit des Canadiens et de	Satisfait dans une certaine mesure ☐	Meilleur niveau de sensibilisation et de compréhension, au sein des secteurs économiques, des autres ministères et des autres niveaux de	Les consultations et les ateliers des intervenants ont eu lieu partout au Canada, y compris dans le Nord. Le Réseau canadien des scénarios de changements climatiques a été créé.

l'environnement.		gouvernement, en ce qui concerne leur vulnérabilité face aux changements atmosphériques et à la baisse ultérieure du déficit d'adaptation du Canada.	

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : En 2008-2009, Environnement Canada a fait des progrès en matière de prestation de prévisions et de services météorologiques et environnementaux. Les prévisions publiques ont été prolongées de cinq à sept jours, tandis que les prévisions maritimes ont été prolongées de deux à cinq jours. Ces prévisions permettent aux Canadiens de mieux anticiper les conditions météorologiques et de prendre des décisions appropriées concernant leurs activités. Une aide précieuse a été apportée aux organismes d'intervention d'urgence lors d'événements importants tels que les inondations de la rivière Saint-Jean au printemps 2008, les inondations de la rivière Rouge à la fin de l'hiver et au printemps 2009, et les conditions hivernales inhabituelles en Colombie-Britannique de la mi-décembre 2008 à la mi-janvier 2009.

Avantages pour les Canadiens : L'information et les prévisions météorologiques et environnementales permettent aux Canadiens et à leurs institutions de se préparer et de prendre des mesures appropriées pour préserver leur vie et leur propriété, d'adopter des mesures pour limiter leur vulnérabilité face à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques, et de prospérer grâce à des décisions qui font progresser la compétitivité économique et le bien-être de chacun. En 2008-2009, ces avantages ont pu être constatés grâce à, par exemple, la forte coordination avec les organismes d'intervention d'urgence, Sécurité publique Canada et d'autres intervenants lors de conditions météorologiques graves, la prolongation des périodes de prévisions et diverses améliorations apportées au site Internet du Bureau météorologique. Tous ces facteurs réunis aident les Canadiens à mieux gérer leurs activités en tenant compte des changements qui interviennent dans les conditions météorologiques, aquatiques et climatiques. Tous les paliers de gouvernements ont bénéficié de consultations considérables, d'ateliers nationaux scientifiques et d'adaptation, ainsi que d'ateliers de formation aux scénarios qui ont été organisés dans l'ensemble du Canada, y compris dans le Nord.

Analyse du rendement : À la suite d'une vérification de la capacité bilingue du réseau téléphonique automatisé d'Environnement Canada pour les prévisions météorologiques,

le Ministère a entamé la mise à niveau du réseau pour veiller à sa conformité totale avec la *Loi sur les langues officielles*.[6]

Le Ministère a continué de diriger des projets pilotes pour mettre progressivement en œuvre la Cote air santé (CAS), un outil utilisé pour communiquer au public le risque pour la santé attribuable à la qualité de l'air et pour donner des mesures concrètes capables de réduire ce risque. Le Réseau canadien sur les dangers atmosphériques n'avait été que partiellement déployé à cause de retards de dotation de personnel et de manque de ressources. Ces contraintes se sont aussi traduites par le retard dans les analyses des dangers pour différents utilisateurs, y compris celles de la planification de gestion des catastrophes et d'élaboration de codes et de normes de construction. De la même manière, la mise au point de modèles d'alerte des vagues de chaleur et de prévisions spécialisées pour les secteurs agricole, minier et énergétique a été retardée.

Leçons apprises : Plusieurs leçons associées à la mise en œuvre de la Cote air santé et du programme de prévisions ont été apprises en 2008-2009. Comme l'a confirmé une vérification du Commissaire à l'environnement et au développement durable, Environnement Canada et Santé Canada ont activement et largement consulté différents gouvernements provinciaux et d'autres intervenants, notamment des municipalités et des organisations non gouvernementales, au sujet de la Cote air santé (voir les paragraphes 2.14 à 2.20 du rapport). Ces consultations ont engendré des relations solides et constructives avec les intervenants, un facteur clé pour la réalisation fructueuse de la Cote air santé. En 2008, une enquête auprès des résidents et des analyses des rapports des médias locaux effectuées par le bureau de la santé publique de Toronto ont révélé qu'on y confondait le projet pilote de la Cote air santé et l'indice provincial sur la qualité de l'air. Ces résultats ont poussé la province à imaginer des options pour mettre en œuvre la Cote air santé à l'échelle de l'Ontario. Une autre leçon tirée porte sur la complexité de l'intégration des prévisions de la Cote air santé au système de prévisions opérationnelles du Ministère. Cette intégration a pris beaucoup plus de temps et de ressources que ce qui était prévu au départ. Les plans futurs tiennent maintenant compte de ces résultats.

Le Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable de décembre 2008 a fait remarquer qu'Environnement Canada n'adoptait pas de démarche nationale pour vérifier ses avertissements météorologiques (voir les paragraphes 2.63 à 2.74 du rapport). D'importants progrès ont par la suite été accomplis afin d'en concevoir une (par exemple au niveau de la précision et de la rapidité), pour les conditions météorologiques et maritimes.

---

[6] Bureau du Commissaire aux langues officielles. Vérification de la prestation des services météorologiques et environnementaux bilingues sur le réseau téléphonique automatisé d'Environnement Canada, novembre 2008.

Résultat stratégique no 3 : Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets

Avantages pour les Canadiens : La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et l'article 36 de la *Loi sur les pêches* fournissent les fondements législatifs de la plupart des activités de prévention de la pollution et de production de déchets d'Environnement Canada qui protègent les Canadiens et leur environnement contre les effets de la pollution et des déchets.

Analyse du rendement : La pollution et les déchets peuvent avoir des effets nocifs directs ou indirects sur les animaux, les plantes ou les humains et peuvent présenter, en fonction de leur volume, de leur nature et de leur mode de rejet, des risques à long terme pour l'environnement. Comme l'a mentionné le rapport de 2008 du commissaire à l'environnement et au développement durable, « bien que l'on ait réalisé des progrès en vue de régler des problèmes tels que la pollution par le plomb, les pluies acides et les substances appauvrissant la couche d'ozone, il y a encore trop d'alertes au smog, de problèmes respiratoires et de jours où le rayonnement ultraviolet est très intense. »[7] Les programmes d'Environnement Canada contribuant au résultat stratégique ont poursuivi leur progression au niveau des engagements sur trois ans définis dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009. Environnement Canada a défini, en 2008-2009, cinq priorités pour ce résultat stratégique, de la manière suivante :

> **Continuer à exécuter le Programme de réglementation de la qualité de l'air et mettre en œuvre le plan d'action *Prendre le virage* et le Cadre réglementaire sur les émissions atmosphériques** : Environnement Canada a publié un avis conformément à l'article 71 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) pour recueillir des données auprès des secteurs de l'industrie afin de guider l'élaboration des règlements sur les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Des progrès ont été observés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche règlementaire concernant les émissions de gaz à effet de serre. Les travaux d'élaboration de règlements d'après le cadre réglementaire se sont poursuivis. En outre, Environnement Canada a travaillé avec des provinces et des intervenants pour mettre au point un cadre pour les émissions de polluants atmosphériques. Les travaux du Ministère concernant le respect de cet engagement visent à protéger les Canadiens et l'environnement contre la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre.
>
> **Poursuivre la mise en œuvre du Plan de gestion des produits chimiques du gouvernement** : Environnement Canada a continué la conception et la mise en œuvre, selon un échéancier de trois ans, du « défi » se posant à l'industrie concernant l'apport de nouveaux renseignements sur la manière de gérer les substances chimiques dangereuses. Afin d'améliorer le degré de protection

[7] Bureau du vérificateur général du Canada, Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes, décembre 2008, p. 1 : www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_200812_00_f.pdf.

environnementale contre les produits chimiques dangereux, des instruments de contrôle sont mis au point et mis en œuvre dans des délais prescrits par la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999). Les programmes de surveillance et de recherche environnementale ont été intégrés et améliorés en vertu du Plan de gestion des produits chimiques pour fournir un véritable programme national capable de répondre aux engagements actuels du gouvernement et de réagir contre produits chimiques préoccupants plus récents, tout en veillant à ce que le Canada ait de l'influence sur ses obligations internationales et qu'il y réponde.

Renforcer la capacité d'Environnement Canada d'appliquer les mesures législatives sur la protection de l'environnement relevant de son domaine de compétence : L'application des lois et règlements canadiens est nécessaire pour protéger les Canadiens des effets de la pollution et des déchets. La Direction générale de l'application de la loi environnementale protège les Canadiens et l'environnement naturel au moyen de l'application de toutes les mesures législatives pertinentes à l'utilisation de substances toxiques, à leur rejet dans l'air, l'eau ou le sol, ainsi qu'à l'importation et l'exportation de substances qui présentent un risque pour l'environnement ou pour la vie ou la santé de l'homme.[8]

Travailler avec le secteur privé pour encourager la durabilité environnementale : En 2008-2009, Environnement Canada a travaillé avec des intervenants clés dans le secteur de l'énergie grâce à la Table sur le développement durable du secteur de l'énergie. Par l'intermédiaire de son initiative Innovation environnementale en entreprises, le Ministère a également encouragé le rôle du secteur financier canadien dans la fondation d'une économie qui récompense les leaders environnementaux. Le Ministère s'est aussi engagé dans des consultations auprès du secteur industriel pour approfondir le perfectionnement de la réglementation relative aux polluants atmosphériques et aux gaz à effet de serre.

Continuer de s'efforcer à coordonner et à améliorer la qualité de la déclaration des émissions : Environnement Canada a amélioré ses systèmes de données en 2008-2009 pour favoriser une collecte de données plus efficace auprès de l'industrie pour permettre des décisions environnementales éclairées au sujet des rejets de polluants et des risques y afférents.

Les travaux d'Environnement Canada dans le cadre du résultat stratégique sont organisés en trois activités de programmes :

- Réduction des risques posés par les substances toxiques et les autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement;
- Les Canadiens adoptent des moyens de consommation et de production durables;

[8] Pour en savoir plus, consultez le chapitre « Environnement opérationnel » ci-dessus. Des agents d'application de la loi supplémentaires ont été recrutés pour appliquer les règlements législatifs régis par les résultats stratégiques n° 1 et 3.

- Réduction des risques posés par les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre pour la santé et l'environnement des Canadiens.

Les pages suivantes contiennent de plus amples renseignements sur le rendement concernant les travaux contribuant à ce résultat stratégique et les engagements dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009 et aller de l'avant avec les résultats du programme et les résultats stratégiques à long terme.

Activité de programme : Réduction des risques attribuables aux substances toxiques et aux autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement

Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
198,0	176,0	152,8	1 400,0	906,2	(493,8)

Résultats prévus	Notes sur l'état du rendement en 2008-2009	Indicateurs de rendement	Sommaire du rendement pour 2008-2009
Évaluation des risques posés par les substances toxiques et les autres substances nocives pour les Canadiens, leur santé et l'environnement.	Satisfait à tous ■	Plusieurs produits chimiques commerciaux nouveaux et existants évalués.	En 2008-2009, 439 déclarations de substances nouvelles (DSN) au total ont été reçues; 408 ont été évaluées et l'évaluation des déclarations restantes est en cours. Les ébauches de rapports d'évaluation des risques de 73 substances ou classes de substances existantes ont été publiées ainsi que 54 rapports d'évaluation finaux.
		Production d'information conduisant à l'atténuation des risques	Faisant suite au Défi lancé à l'industrie et aux autres intervenants, 9 des 12 lots de substances prioritaires ont été publiés en vue d'obtenir des commentaires du public. Les conclusions relatives à la toxicité de 88 substances ont été publiées; 22 desdites substances se sont avérées toxiques et vont passer à l'étape de la gestion des risques.
Gestion des risques encourus par les Canadiens et des effets sur l'environnement posés par les substances toxiques et les autres substances nocives.	Satisfait à tous ■	Nombre de stratégies de gestion des risques et d'instruments élaborés pour les produits chimiques commerciaux évalués.	Environnement Canada a publié 17 documents sur le cadre de gestion des risques et 19 sur l'approche de gestion des risques proposée, afin de dissiper les risques provenant de 27 substances. Des instruments de contrôle ont été proposés ou finalisés pour plusieurs substances, notamment le phosphore, le sulfonate de perfluorooctane, les polybromodiphényléthers et les paraffines chlorées.

Atténuation des risques encourus par les Canadiens et des effets sur l'environnement posés par les substances toxiques et les autres substances nocives.	Satisfait à tous ■	Plusieurs évaluations des risques posés par les substances prioritaires produites dans le contexte du Plan de gestion des produits chimiques.	Environnement Canada a effectué des évaluations des risques sur toutes les substances prioritaires relevant du Programme des urgences environnementales des 106 premières substances hautement prioritaires pour lesquelles il convient de prendre des mesures selon le Plan de gestion des produits chimiques. Par ailleurs, il a émis des recommandations sur les éventuels ajouts aux règlements conformément à l'article 200 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999). Un plan d'action préliminaire pour les substances dans la charge pétrolière a été mis sur pied.
		Utilisation de l'aide scientifique et technique par les décideurs lors des urgences environnementales.	Environnement Canada a fourni de l'aide scientifique et technique aux parties responsables et aux ministères gouvernementaux principaux pour 114 incidents environnementaux survenus en 2008-2009.
		Plusieurs sites d'immersion en mer surveillés qui ont peu ou pas d'impact sur l'environnement marin.	Le rapport sur les sites d'immersion en mer surveillés en 2007-2008 englobait 36 sites. En 2008-2009, tous les sites surveillés ont eu peu ou pas de répercussions sur l'environnement marin. En outre, des mesures de gestion ont été prises pour mieux le protéger.

* *Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : L'activité de programme vise à réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine suscités par les rejets polluants provenant d'activités humaines. Dans le cadre de l'activité de programme, les répercussions et les effets des menaces pour l'environnement et la santé humaine qu'engendrent les substances nocives et d'autres substances préoccupantes, y compris les déchets, sont pris en considération.

Avantages pour les Canadiens : Les substances et les déchets peuvent avoir un effet direct et nocif pour les animaux, les plantes ou l'homme, ou ils peuvent comporter, en fonction de leur volume, de leur nature et de leur mode de rejet, un risque à long terme pour l'environnement et la santé humaine. En conséquence des travaux d'Environnement Canada dans le cadre de l'activité de programme, le gouvernement peut prendre des mesures précoces contre les substances nocives, de sorte qu'elles soient gérées avant de pénétrer dans l'environnement et de devenir un problème pour les générations actuelles ou à venir. Les Canadiens reçoivent des renseignements pour prendre des décisions plus éclairées et ainsi diminuer leur exposition aux substances nocives.

Analyse du rendement: En 2008-2009, Environnement Canada a accéléré l'examen préalable et l'évaluation d'environ 150 substances classées comme des priorités élevées et

il a mis en œuvre des restrictions sur la réintroduction sur le marché de 145 substances très préoccupantes. Le Ministère a entamé l'évaluation d'environ 3 000 substances « moins importantes » qui suscitent des préoccupations moyennes et a commencé à concevoir un cadre pour établir les priorités futures. Dès progrès ont aussi été réalisés en 2008-2009 sur un plan de travail concernant 160 substances très préoccupantes de la charge pétrolière.

Outre son évaluation des substances toxiques, Environnement Canada a mis en place des mesures destinées à gérer et à limiter les risques attribuables à ces substances dans le cadre de son engagement à mettre en œuvre efficacement le Plan de gestion des produits chimiques. Par exemple, en 2008-2009, le Ministère a publié une série de règlements pour contrôler le rejet des substances nocives, notamment les biphényles polychlorés, le phosphore et les polybromodiphényléthers pour lesquels il a aussi élaboré des stratégies de gestion des risques. Les travaux de mise au point des instruments de gestion des risques proposés pour les substances prioritaires définies par le Plan de gestion des produits chimiques ont commencé.

Environnement Canada a aussi travaillé en vue de protéger les Canadiens et l'environnement de la pollution et des déchets générés dans les secteurs qui sont hors de la portée du Plan de gestion des produits chimiques. Ces secteurs comprennent le secteur public (les eaux usées, les systèmes de stockage, les opérations gouvernementales et les activités sur les terres fédérales et autochtones), le secteur de gestion des déchets, le secteur des ressources naturelles (foresterie, agriculture, aquaculture, mines, minerais et métaux), ainsi que les secteurs de l'énergie et des transports. Par exemple, il a travaillé avec ses partenaires et des intervenants en 2008-2009 pour améliorer la gestion des eaux usées dans l'ensemble du Canada et pour minimiser les risques causés par les effluents des eaux usées pour la santé de l'homme et des écosystèmes et pour les ressources halieutiques. Le 17 février 2009, le Conseil canadien des ministres de l'environnement a approuvé la Stratégie pancanadienne relative à la gestion des effluents des eaux usées municipales. Celle-ci dispose d'un cadre harmonisé de gestion des décharges provenant d'usines d'eaux usées du Canada qui offre un moyen, faisant l'objet d'un accord, d'obtenir la clarté sur les règlements, à l'intention des propriétaires d'usines d'eaux usées municipales. De plus, Environnement Canada a poursuivi sa mise en œuvre et son évaluation des instruments existants relevant de l'exportation et de l'importation de matières recyclables et de déchets dangereux, ainsi que des mesures pour prévenir la pollution provenant des interrupteurs à mercure des véhicules en fin de vie.

Dans son rôle de gestion du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF), Environnement Canada a fourni une surveillance et une administration du programme, une formation, une orientation et une étude du projet pour aider les gardiens fédéraux à s'occuper des sites contaminés dont ils sont responsables. En 2008-2009, le Ministère a aussi élaboré une proposition fructueuse relative à l'accélération des activités en vertu du PASCF pour les des deux années à venir grâce au Plan d'action économique du Canada.

Leçons apprises : Les points forts et les points faibles des activités entreprises dans le cadre des deux premières années du Plan de gestion des produits chimiques sont définis

grâce à des groupes de discussion, des entrevues, ainsi que des ateliers internes et externes. Ces connaissances sont prises en considération pour la conception du cadre afin de déterminer les futures priorités ainsi que pour la conception de la phase d'évaluation et de gestion des risques qui suivra le « Défi » à l'industrie de fournir de nouveaux renseignements sur la manière dont elle gère les substances chimiques nocives.

Environnement Canada a rempli une évaluation formative du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux en 2008; les résultats et les recommandations guideront les décisions relatives au renouvellement du programme. Dans l'ensemble, l'évaluation a révélé que le Plan d'action est globalement bien géré, qu'il est financé adéquatement, qu'il soutient les gardiens de manière efficace et qu'il a accompli des progrès en matière de prise en charge des sites fédéraux contaminés depuis son lancement en 2005.

En 2008, l'examen de la gestion du Programme d'action national du Canada pour la protection des milieux marins contre la pollution causée par les activités terrestres a révélé que la protection de la qualité de l'eau des océans a évolué ces dernières années et que le Programme d'action doit être modernisé en conséquence. L'analyse des résultats guidera le processus de modernisation et contribuera à l'amélioration du programme de pollution marine dans les années à venir.

Activité de programme : Les Canadiens adoptent des moyens de consommation et de production durables					
Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)**		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
49,5	93,9	91,3	300,0	334,4	34,4
Résultats prévus	**Notes sur l'état du rendement en (2008-2009)**	**Indicateurs de rendement**	**Sommaire du rendement pour (2008-2009)**		
Les Canadiens et les décideurs sont au courant des risques posés par la pollution environnementale et les gaz à effet de serre ainsi que des tendances et des mesures futures à prendre.	Satisfait à tous ■	Établissement d'un système de production de rapports intégré et harmonisé de l'industrie.	Environnement Canada met en œuvre une approche graduée afin de répondre aux besoins relatifs à la collecte de données, notamment les données concernant les émissions de gaz à effet de serre en prévision de la mise en place d'un prochain régime de réglementation. La première phase comprenait la collecte de données dans le cadre d'un Guichet unique pour le Ministère et les partenaires participant déjà aux programmes existants (p. ex. l'Alberta et la collecte de renseignements sur les gaz à effet de serre). À compter de l'année 2009-2010, d'autres partenaires, comme les provinces et les autres intervenants (p. ex. les associations), seront ajoutés au fur et à mesure que les occasions se présenteront. L'initiative de déclaration à guichet unique devrait être lancée en 2010 pour la collecte de renseignements sur les gaz à effet de serre.		
		Réduction du fardeau administratif qui pèse sur l'industrie concernant la déclaration des données.	Environnement Canada a organisé cinq séances d'information pour que l'industrie et d'autres intervenants s'engagent à faire des déclarations dans le cadre l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Deux provinces et deux associations industrielles sont déjà incluses dans les déclarations effectuées en vertu de l'INRP, ce qui réduit la double comptabilisation pour l'industrie. Des discussions sont en cours avec quatre autres autorités.		

		Accès des décideurs à l'information grâce aux données sur les principaux contaminants atmosphériques (PCA) et les gaz à effet de serre (GES).	Des données exhaustives sur les sources des principaux polluants atmosphériques au Canada ont été publiées et utilisées par les décideurs pour élaborer des cibles pour les mesures réglementaires sur la pollution atmosphérique. Une orientation rigoureuse en matière de quantification et de vérification a été donnée pour guider le perfectionnement continu des règlements du Programme de réglementation de la qualité de l'air et du système canadien de crédits compensatoires. La capacité d'Environnement Canada a été établie pour fournir une assistance et de l'information appliquée aux renseignements au public et aux sociétés, y compris les provinces et les territoires.
		Déclaration annuelle des polluants environnementaux et des gaz à effet de serre.	Les obligations nationales (c.à.d. *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*) et internationales (c.a.d. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Convention de Stockholm) ont été remplies : collecte, publication et soumission internationale de données sur les rejets et les émissions des installations industrielles et les principaux contaminants atmosphériques pour l'année civile 2007. La surveillance, la comptabilisation et la production de rapports ont été améliorées pour produire un système d'inventaire national des gaz à effet de serre et un rapport d'inventaire national conforme aux Nations Unies.
Les approches stratégiques favorisent efficacement la consommation et la production durables.	Satisfait à presque tous ☐	Préparation de la réponse générale et définitive du gouvernement du Canada à l'examen parlementaire de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*.	Les recommandations du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes ainsi que du Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles du Sénat ont été révisées par Environnement Canada et de Santé Canada et on a pris en considération le fait de les exécuter au moment opportun.

		Rédaction d'une ébauche sur le renouvellement de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* aux fins d'examen par le Parlement.	Environnement Canada s'est concentré sur l'amélioration de la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* et des modifications aux mesures d'application de la Loi grâce à ***Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*** (Projet de loi C-16).
		Mise à jour et amélioration perpétuelles du Registre environnemental de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement.*	Des documents sont ajoutés à la base de données quotidiennement. Les renseignements sont à jour. Les questions au sujet des mesures de sécurité ont été résolues.
		Mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité (SGQ).	L'élaboration, la mise en œuvre et l'utilisation des modules du système de gestion de la qualité de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* se sont poursuivies.
		Exécution et coordination d'activités de recherche et de développement des technologies.	Le programme a produit et conservé des connaissances ainsi que des outils scientifiques et technologiques pour soutenir des politiques, des programmes (p. ex. la Vérification des technologies environnementales), des règlements et des activités internationales écologiques du Ministère.
		Activités de conformité et de promotion pour appuyer les nouveaux règlements au besoin.	Pour chaque nouveau règlement, un groupe de travail national sur la promotion de la conformité a été créé et une stratégie, un plan de promotion, et des outils de promotion de la conformité ont été conçus en accord avec le système de gestion de la qualité d'Environnement Canada.

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : L'activité de programme vise à fournir des renseignements d'une qualité optimale aux Canadiens, aux décideurs et à l'industrie en matière de substances nocives, de polluants et de gaz à effet de serre. De l'expertise ainsi que de la surveillance ministérielle sont fournies pour évaluer si les technologies émergentes aideront l'industrie à faire face à ses obligations réglementaires. Le travail d'Environnement Canada repose sur l'élaboration et le maintien d'un régime de protection environnementale clair et prévisible, la promotion de la conformité et un processus décisionnel réglementaire efficace, uniforme et transparent.

Avantages pour les Canadiens : L'activité de programme vise à protéger la santé des Canadiens et l'environnement en soutenant une prise de décisions efficace en matière de gestion des risques au sein du gouvernement en fournissant un régime de protection environnementale clair et prévisible et des renseignements d'une qualité optimale sur les polluants atmosphériques, les gaz à effet de serre et d'autres substances nocives. Grâce à la prestation du Ministère en matière de savoir-faire et de surveillance, ce programme contribue à s'assurer que les investissements fédéraux dans la technologie optimisent les ressources, les avantages environnementaux et qu'ils n'ont pas de répercussions négatives sur l'environnement. Environnement Canada collabore aussi avec le secteur financier et le milieu universitaire pour définir les priorités de recherche et fonder les connaissances sur les liens entre le rendement en matière de durabilité et la réussite des affaires.

Analyse du rendement : En 2008-2009, des améliorations ont été apportées à l'actuel Guichet unique pour les déclarations nationales sur l'environnement afin de permettre une collecte de données plus efficace auprès de l'industrie pour l'Inventaire national des rejets de polluants.

Une surveillance législative et réglementaire a été fournie en 2008-2009 en soutenant l'application uniforme des pouvoirs établis (p. ex. la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et la *Loi sur les espèces en péril*), en conseillant les gestionnaires de politiques et de programmes sur le choix et la conception des instruments, en assurant des processus de prise de décisions normalisés et efficaces, et en entreprenant des activités de promotion de la conformité pour soutenir les nouveaux règlements au besoin. Pour que la prise de décisions en vertu des pouvoirs établis d'Environnement Canada soit aussi uniforme, transparente et prévisible que possible, le Ministère a continué de faire des progrès en mettant en œuvre un système de gestion de la qualité pour la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et en élaborant un système de ce type pour la *Loi sur les espèces en péril*.

Une meilleure intégration et collaboration avec les partenaires sur des questions et démarches environnementales est vitale pour atteindre les objectifs environnementaux partagés. Environnement Canada a participé au groupe de travail du Conseil canadien des ministres de l'environnement qui a préparé l'ébauche du plan d'action pour une responsabilité élargie des producteurs (REP) à l'échelle du Canada. Le plan d'action a pour objectif principal l'harmonisation des programmes de responsabilité élargie des producteurs et un calendrier pour la coordination des mesures fédérales, provinciales et territoriales sur les produits et substances définis grâce à l'utilisation des instruments de responsabilité élargie des producteurs. Le Conseil a publié le plan d'action en février 2009 afin d'obtenir les commentaires de la population.

En 2008-2009, la majorité des travaux sectoriels du Ministère étaient alignés sur d'autres travaux du programme, contribuant ainsi à l'accomplissement de résultats communs dans des secteurs de programme précis, notamment la gestion des substances, la qualité de l'air et les changements climatiques. Par conséquent, les activités contribuant aux résultats communs sont harmonisées et gérées de manière plus intégrée qu'auparavant.

Leçons apprises : Une intégration et une coopération accrues entre les différents programmes de collecte de données d'Environnement Canada garantira que la collecte d'information n'est effectuée qu'une fois et qu'elle est simplifiée, rationalisée et alignée sur les priorités ministérielles.

La mise en œuvre continue de systèmes de gestion de la qualité pour la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999) et l'élaboration d'un système de ce type pour la *Loi sur les espèces en péril* encourageront l'efficacité ministérielle dans l'élaboration de règlements et d'autres instruments stratégiques qui sont nécessaires pour mettre en œuvre des programmes qui protégeront les Canadiens et l'environnement.

Activité de programme : Réduction des risques attribuables aux polluants atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre pour la santé et l'environnement des Canadiens					
Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)**		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
152,0	136,4	122,3	622,0	658,5	36,5
Résultats prévus	**Notes sur l'état du rendement en (2008-2009)***	**Indicateurs de rendement**	**Sommaire du rendement pour (2008-2009)**		
Les approches stratégiques pour gérer les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre réduisent efficacement les risques.	Satisfait à presque tous	Mise en œuvre d'un cadre pour guider l'élaboration de règlements pour le secteur industriel, de mesures de déclaration et d'autres mesures complémentaire.	L'élaboration d'un système global de gestion de la qualité de l'air a progressé grâce à la collaboration entre les provinces, l'industrie et les organisations non gouvernementales. Le plan visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 pourcent est sur la bonne voie; néanmoins, le ralentissement économique et l'engagement renouvelé de la nouvelle administration des États-Unis. demandent que nous peaufinions notre approche à l'égard des politiques sur les changements climatiques. L'élaboration et la mise en œuvre de nos approches réglementaires ont avancé.		

		Utilisation de la science concernant les approches pour gérer les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre afin d'informer et d'appuyer les décideurs	Une modélisation scientifique de l'échelle et de la portée des améliorations apportées à la qualité de l'air ainsi que des avantages connexes pour la santé et l'environnement que pourraient entraîner la réduction des émissions industrielles de polluants atmosphériques a été fournie. En collaboration avec Transports Canada et l'Agence de protection de l'Environnement des États-Unis, un travail technique et de modélisation a été accompli en vue d'évaluer la contribution des émissions d'origine navale aux niveaux de matières particulaires, d'ozone troposphérique et de pluies acides dans tout le Canada ainsi que leurs effets connexes sur la santé humaine et sur l'acidification de l'environnement. Cette collaboration comprenait des travaux en vue de soutenir la mise en place d'une zone de contrôle des émissions maritimes. En partenariat avec Transports Canada, la contribution des transports routiers et hors route aux niveaux de matières particulaires fines au Canada, y compris son effet sur la santé humaine, a été établie.
		La collaboration internationale en matière de polluants atmosphériques et d'émissions de gaz à effet de serre s'harmonise avec les intérêts des Canadiens.	Deux décisions internationales concernant les substituts des substances appauvrissant la couche d'ozone et la destruction des banques de ces substances ont été négociées et conclues lors de la Réunion des Parties au Protocole de Montréal, comme prévu. Le Canada a poursuivi ses discussions avec les États-Unis au sujet d'une annexe sur les matières particulaires à joindre à l'Accord Canada-États--Unis sur la qualité de l'air. Une structure de gouvernance et des lignes directrices pour l'approbation du projet ont été établies pour les participants canadiens au Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat.

Gestion des risques attribuables aux polluants atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs industriels.	Satisfait à presque tous ☐	Élaboration de règlements et d'autres mesures pour réduire les polluants atmosphériques et les émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs industriels.	Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration d'approches règlementaires ayant pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. En outre, des règlements ont été proposés pour limiter les rejets de composés organiques volatils (COV) dans l'environnement et le *Règlement limitant la concentration en composés organiques volatils (COV) des produits de finition automobile* a été publié.
Gestion des risques dus aux émissions atmosphériques et aux émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur des transports.	Satisfait à presque tous ☐	Élaboration d'une réglementation visant à réduire la pollution atmosphérique provenant des véhicules, des moteurs et des carburants.	Des règlements ont été mis au point pour les véhicules et les moteurs afin de veiller à ce que les normes canadiennes pour les émissions contribuant au smog demeurent alignées sur celles des États-Unis. Les modifications définitives aux règlements existants relatifs au plomb dans l'essence ont été publiées. Des approches novatrices relatives aux carburants renouvelables et aux émissions d'échappement de gaz à effet de serre des véhicules ont été élaborées.

* *Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : Les travaux du programme contribuant aux résultats de l'activité de programme sont concentrés sur l'élaboration d'une approche sectorielle intégrée pour réglementer les polluants atmosphériques et contrôler les émissions de gaz à effet de serre, renforcer la coopération internationale (surtout aux États-Unis) et faire la promotion de démarches scientifiques pour guider l'élaboration de nouvelles normes et règlements.

Avantages pour les Canadiens : En 2008-2009, Environnement Canada a mis au point une approche sectorielle intégrée pour réglementer les polluants atmosphériques et contrôler les émissions de gaz à effet de serre, il a éveillé la sensibilité des Canadiens, il a favorisé les activités et les programmes et il a élaboré des instruments pour que la population réduise les émissions et les polluants provenant des véhicules, des carburants pour moteurs et des produits à la consommation. Pour les Canadiens, les avantages globaux issus de ces travaux étaient les connaissances relatives aux émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de mesures, notamment des règlements visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques de la manière la plus efficace possible dans tous les secteurs clés de l'économie, de sorte que les Canadiens et l'environnement soient protégés contre les effets nocifs des polluants atmosphériques et des émissions de gaz à effet de serre.

Analyse du rendement : Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre réglementaire sur les émissions industrielles de gaz à effet de serre.

notamment le système de compensation complémentaire ainsi que l'infrastructure destinée à soutenir le système. Le plan visant à réduire de 20 pourcent, d'ici à 2020, les émissions de gaz à effet de serre, par rapport aux niveaux de 2006, est sur la bonne voie. Néanmoins, le ralentissement économique et l'engagement renouvelé de la nouvelle administration des États-Unis demandent que nous peaufinions notre approche à l'égard des politiques sur les changements climatiques.

Le Ministère a travaillé d'arrache-pied avec les secteurs, les provinces et les organisations non gouvernementales concernés, sur l'élaboration d'un système global de gestion de la qualité de l'air, notamment d'une approche concernant les réglementations nationales sur les émissions industrielles de polluants atmosphériques cohérente avec la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*.

Le Ministère a participé activement aux délégations fédérales afin d'assurer la mise en place d'un régime mondial efficace dans la lutte contre les changements climatiques : un régime qui trouve un équilibre entre la protection de l'environnement et la prospérité économique, qui adopte une perspective à long terme, qui soutient le développement et le déploiement de technologies propres, qui soutient des mesures mondiales constructives et ambitieuses et qui intègre des engagements de la part de toutes les grandes puissances économiques.

Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis afin de protéger la santé des Canadiens et leur environnement en réduisant les mouvements transfrontaliers de la pollution atmosphérique. Le Canada est signataire de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance des Nations Unies et agit activement sur la scène internationale pour que la question de la qualité de l'air soit traitée à l'échelle mondiale.

Leçons apprises : Une approche détaillée et intégrée pour réglementer les polluants atmosphériques et contrôler les gaz à effet de serre inclut une grande variété d'activités étendues à tous les ministères, et affronte les constants changements de circonstances et de priorités. Ces changements renforcent le besoin d'une planification initiale, stratégique horizontale, y compris la gestion des risques et des imprévus. Il est essentiel de pouvoir rediriger rapidement les efforts et les ressources pour s'ajuster aux rapides changements de priorités, d'avoir une solide coordination et une bonne communication, ainsi que beaucoup de contrôle et de flexibilité au sein même d'Environnement Canada, et avec les Agences centrales et les autres ministères.

Résultat stratégique no 4 : Développement urbain durable et rénovation de l'infrastructure du secteur riverain de Toronto

Depuis le 30 octobre 2008, l'autorité relative à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et au programme de financement du Harbourfront Centre a été transférée du ministre de l'Environnement au ministre des Finances. Le résultat stratégique comprend deux programmes de contribution séparés mais liés qui touchent au secteur riverain de Toronto : l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et le programme de financement du Centre Harbourfront. Ces initiatives favorisent les résultats gouvernementaux, à savoir une **forte croissance économique** et **une culture et un patrimoine canadiens dynamiques**. Le Secrétariat fédéral de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto dirige l'élaboration des politiques et la gestion des programmes au nom du gouvernement fédéral pour les deux programmes de contribution, de la manière suivante :

Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto : L'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto (IRSRT) est une initiative d'infrastructure et de réaménagement urbain conçue pour contribuer au développement urbain durable du secteur riverain de Toronto. Ses objectifs sont de positionner le Canada, l'Ontario et la Ville de Toronto dans la nouvelle économie, assurant ainsi la réussite continue du Canada dans l'économie mondiale et l'amélioration de la croissance économique et des possibilités de développement. En raison des liens intrinsèques entre la santé économique, sociale et environnementale, les objectifs comprennent également l'amélioration de la qualité de vie à Toronto et l'encouragement du développement urbain durable.

L'objectif de l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto est de revitaliser le secteur riverain de la ville par des investissements, non seulement dans les infrastructures traditionnelles comme les transports en commun et le réseau d'aqueducs, mais aussi dans les projets de développement urbain tels que les parcs, les espaces verts, les installations touristiques et la relance des secteurs postindustrialisés qui sont sous-utilisés. Il est prévu que les investissements dans ces secteurs conduisent à des bénéfices sociaux et économiques pour la région de Toronto.

L'investissement fédéral dans l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto est assuré par un programme de contribution avec la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto (SRSRT), également connue sous le nom de Waterfront Toronto, un organisme à but non lucratif chargé de superviser la revitalisation du secteur riverain. Les projets de revitalisation sont financés par des accords de contribution entre l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto et un ou plusieurs gouvernements parmi le fédéral, celui d'Ontario et celui de Toronto.

Programme de financement du Centre Harbourfront : La Société Harbourfront, opérant dans le cadre du Centre Harbourfront, est un organisme provincial sans but lucratif constitué en corporation en 1990 dans le but de gérer les activités des programmes culturels et éducatifs. Le Centre Harbourfront est chargé, au nom du public, d'exploiter quatre importants hectares de terrain du secteur riverain de Toronto ainsi que de gérer et d'élaborer des programmes pour toutes les installations publiques à cet endroit. La mission du Centre est de « favoriser la croissance de nouvelles expressions culturelles, de stimuler les échanges nationaux et internationaux et d'offrir un environnement à la fois dynamique et accessible au public afin de pouvoir vivre les merveilles de l'imagination créative ».

En 2006, le Harbourfront Centre a constaté un manque à gagner dans son financement opérationnel de base. Le gouvernement fédéral, par l'entremise du programme de financement du Centre Harbourfront, a conclu un accord de contribution pluriannuel de 25 millions de dollars avec le Centre pour couvrir ce manque à gagner et lui permettre de rester opérationnel.

Le financement offre une base stable pour l'administration et les activités du Centre Harbourfront. Il améliore la capacité de la direction à obtenir un financement auprès d'autres gouvernements et sources privées, ainsi que la capacité de la direction à poursuivre d'autres stratégies génératrices de revenus pour assurer l'accès communautaire continu aux installations culturelles, récréatives et éducatives du Centre.

Activité de programme : Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto					
Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)**		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
87,1	88,2	79,5	12	14,4	2,4
Résultats prévus	**Notes sur l'état du rendement en (2008-2009)**	**Indicateurs de rendement**[9]	**Sommaire du rendement pour (2008-2009)**		
Accessibilité et utilisation accrues du secteur riverain de Toronto	Satisfait à presque tous ☐	Mètres carrés d'espace récréatif et commercial.	Bien que les dépenses de fonds fédéraux pour l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto, par la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto, aient été plus lentes que prévu, les projets achevés et ceux qui sont en cours actuellement ont permis l'amélioration de l'accès au secteur riverain et de son utilisation par le public; par ailleurs, ils ont fourni une infrastructure urbaine revitalisée et une gestion environnementale accrue du secteur. Par exemple, plusieurs grands espaces et parcs publics ont été réalisés en 2008, notamment le pont ondulant Spadina le long du secteur riverain de Toronto et les terrains de sport transitoires de Cherry Beach dans une zone désaffectée. Le grand public utilise maintenant ces deux projets très médiatisés; le lancement d'au moins trois autres projets de création d'espaces publics et récréatifs est prévu d'ici l'été 2009.		
		Nouvelle capacité des transports en commun.			
		Plus grand nombre d'immeubles d'habitation abordables et d'autres logements.			
Infrastructure urbaine renouvelée	Satisfait à presque tous ☐	Mètres carrés d'espace récréatif.			
		Plusieurs hectares de parcs et d'espaces verts.			
		Nouvelle capacité des transports en commun.			
		Augmentation de l'espace commercial et résidentiel en pieds carrés et de leur valeur.			
Gestion environnementale améliorée du secteur riverain de Toronto	Satisfait à presque tous ☐	Plus d'hectares de terres, de parcs et d'espaces verts			
		Plus d'unités de bâtiment certifiées LEED (Leadership in Energy and Environment.			

* *Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

[9] Pour obtenir une liste détaillée des indicateurs de rendement pour l'activité de programme, se reporter aux Rapport sur les plans et les priorités *de 2008-2009.*

Résumé de l'activité de programme : Les objectifs principaux de cette activité de programme sont la gestion et la coordination des contributions fédérales aux infrastructures, parcs et espaces verts, pour la rénovation et la revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Avantages pour les Canadiens : L'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto a déjà produit des avantages pour les Canadiens, même si la majorité des projets financés par le gouvernement fédéral menés jusqu'à présent dans le cadre de ce programme ont été concentrés sur la planification, la conception, l'évaluation environnementale et la restauration des terres plutôt que sur la construction d'immobilisations. Bien qu'il soit peut-être trop tôt pour évaluer la mesure dans laquelle l'Initiative a engendré des avantages économiques importants, les besoins en main-d'œuvre des projets ont profité à de nombreux travailleurs et entreprises canadiens grâce à de nouvelles possibilités d'emploi et à une demande en matériel et en fournitures.

Les travaux de plusieurs projets financés par le gouvernement fédéral se sont poursuivis en 2008-2009. Plusieurs grands espaces et parcs publics ont été réalisés en 2008 :

- Le pont Spadina, un pont piétonnier ondulant en bois de 700 m^2 dont la réalisation a créé 2500 m^2 de nouvel habitat aquatique.
- Les terrains de sport transitoires de Cherry Beach dans le district des Port Lands, qui comprenaient la construction de deux terrains de sport réglementaires dans une zone désaffectée.

Dans leur ensemble, ces projets permettent l'amélioration de l'accès au secteur riverain et son utilisation par le public; ils ont fourni une infrastructure urbaine revitalisée et une meilleure gestion environnementale du secteur riverain.

Analyse du rendement : L'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto a **nettement répondu** aux résultats stratégiques et aux résultats prévus déterminés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009, bien que la majeure partie des travaux de construction soit effectuée durant le reste de l'Initiative, dont la date d'échéance actuelle est fixée au 31 mars 2011. On a mentionné ci-dessus qu'il y a une augmentation de l'accès au secteur riverain en conséquence de la participation fédérale à l'Initiative, et d'autres projets à cette fin sont prévus ou en cours.

L'évaluation instiguée par Environnement Canada concernant la participation fédérale à l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto, qui a reçu l'approbation ministérielle en juillet 2008, a conclu que le Secrétariat fédéral de l'Initiative semblait montrer une optimisation des ressources, même si les dépenses de fonds fédéraux ont été versées plus lentement que prévu. Le rapport d'évaluation a souligné la nécessité manifeste de la participation fédérale à cette Initiative.

L'évaluation a révélé que le fait que les dates butoir du projet n'ont pas été respectées était la conséquence de plusieurs facteurs, notamment la sous-estimation, par la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto, de la durée nécessaire à l'exécution des

projets. De plus, les accords de financement entre plusieurs gouvernements sont complexes par nature et sont donc très chronophages. La Société a dû relever le défi de prendre en compte les exigences du programme des trois investisseurs gouvernementaux, chacun d'entre eux disposant de son propre régime de gestion du financement. Les projets ont aussi impliqué de vastes consultations auprès des intervenants et du public.

En outre, l'évaluation a révélé les éléments suivants :

- Le Secrétariat fédéral de l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto a su appliquer des approches de revitalisation environnementales saines. L'Initiative a favorisé une plus grande sensibilisation et une plus grande participation à la planification et à la mise en œuvre du projet du secteur riverain.
- Les activités ont été bien coordonnées par l'intermédiaire du groupe de travail sur les activités, dirigé et présidé par le Secrétariat fédéral de l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto, bien que le comité directeur intergouvernemental ne soit généralement pas considéré comme un organisme de gouvernance efficace.
- Même si le recours à un programme de contribution pour débloquer les fonds nécessaires à l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto ait permis d'établir une surveillance fédérale de ce financement, le programme de contribution est également perçu comme un défi du point de vue administratif.

Leçons apprises : Le Secrétariat fédéral de l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto a mis en œuvre les quatre recommandations énoncées dans le rapport d'évaluation. Il continue aussi à suivre le Plan d'action de gestion qui a découlé d'une vérification du projet en 2005. Une vérification externe des installations aquatiques de Western Beaches et une vérification interne sur place de l'accord de contribution pour la préparation de Port Lands ont été effectuées en 2008-2009, conformément au plan de vérification annuel des trois ordres de gouvernement dirigé par le gouvernement fédéral.

Le Secrétariat fédéral de l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto a pris des mesures sur plusieurs fronts pour exécuter les quatre recommandations découlant de l'évaluation, notamment les mesures suivantes :

- Dans l'enveloppe du budget consacré à l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto, le financement a été réservé au paiement des coûts des travaux relatifs aux résultats prévus, et le Secrétariat fédéral de l'Initiative a élaboré des outils pour mesurer les données pertinentes au rendement.
- Le Secrétariat fédéral de l'Initiative de revitalisation du secteur urbain de Toronto a collaboré avec des représentants de la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto sur l'apport d'une meilleure flexibilité en matière de gouvernance afin de poursuivre efficacement l'exécution de l'Initiative. Le Secrétariat a aussi collaboré avec la Société et d'autres niveaux du gouvernement pour s'assurer que le financement fédéral soit stratégiquement affecté aux projets qui peuvent être réalisés avant la date butoir du programme, soit le 31 mars 2011.

- La pertinence du seuil de 10 millions de dollars a été examinée et une décision a été prise en faveur de son maintien. Actuellement, le Secrétariat fédéral de l'Initiative utilise une démarche thématique lorsqu'il a besoin d'un financement fédéral.
- Le Secrétariat fédéral de l'Initiative a collaboré fructueusement avec la Société et d'autres niveaux du gouvernement pour supprimer les clauses d'indemnisation inutiles du modèle d'accord de contribution.

Activité de programme : Programme de financement du Centre Harbourfront					
Ressources financières pour 2008-2009 (en millions de dollars)			**Ressources humaines pour 2008-2009 (équivalents temps plein)**		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**	**Chiffres prévus**	**Chiffres réels**	**Écart**
5,0	5,0	5,0	0	0	0
Résultats prévus	**Notes sur l'état du rendement en (2008-2009)**	**Indicateurs de rendement**	**Sommaire du rendement pour (2008-2009)**		
Base stable pour l'administration et les activités du Centre Harbourfront.	Satisfait à tous	Préservation du Centre Harbourfront comme une préoccupation récurrente.	Le Centre Harbourfront a dépensé toute la contribution fédérale reçue de 5 millions de dollars pour ses coûts d'opération, les salaires et les avantages sociaux, le parrainage et la surveillance, les coûts d'administration et les immobilisations. Il est resté ouvert, offrant des programmes communautaires et culturels au grand public du secteur riverain de Toronto.		
		Soutien des coûts d'exploitation et d'entretien fixes.			
Accès continu pour la collectivité.	Satisfait à tous	Accès communautaire continu au site du Centre Harbourfront et à ses aménagements fixes.			

** Les définitions des notes sur l'état du rendement figurent à la page 11.*

Résumé de l'activité de programme : L'activité de programme soutient le Centre Harbourfront afin de couvrir ses coûts d'exploitation pour faciliter la capacité de l'organisation à obtenir un financement auprès d'autres gouvernements et à poursuivre d'autres stratégies génératrices de revenus.

Avantages pour les Canadiens : Le financement fédéral permet au Centre Harbourfront de donner au grand public un accès continu aux programmes et activités culturels, récréatifs et éducatifs. Ce financement a aidé le Centre à payer ses coûts d'exploitation fixes et à faciliter ses efforts pour obtenir du financement auprès d'autres gouvernements et poursuivre d'autres stratégies génératrices de revenus, ce qui permet, dès lors, à

l'organisation d'offrir au grand public un accès constant à des programmes et activités sociaux et culturels dans le secteur riverain de Toronto.

Tout au long de l'année, le Centre Harbourfront offre un vaste ensemble de programmes artistiques et culturels aux personnes de tous les âges, notamment dans les domaines des arts visuels, de l'artisanat, de la littérature, de la musique, de la danse et du théâtre. Il y a plus de 12 millions de visites par an sur le site de 4 hectares. Le Centre apporte une contribution de plus de 132 millions de dollars à l'économie locale chaque année. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Internet du Centre Harbourfront.

Analyse du rendement : Le programme de financement du Centre Harbourfront a atteint les résultats prévus établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2008-2009 d'Environnement Canada et il constitue une base stable pour l'administration et les activités du Centre ainsi qu'un accès communautaire permanent au site et aux aménagements fixes. Le Centre Harbourfront a dépensé la totalité de la contribution fédérale de 5 millions de dollars reçue en 2008-2009 et il est resté ouvert à la prestation de programmes communautaires et culturels pour le grand public dans le secteur riverain de Toronto.

Leçons apprises : Le plan de surveillance et de vérification axé sur les risques pour 2008-2009 du programme de financement du Centre Harbourfront a établi un cadre de référence pour la surveillance des projets et une justification des ressources à cibler pour cette activité. Le plan, qui comprend une vérification sur place par an, guidera aussi les activités de vérification du programme dont le financement est considéré comme étant à faible risque.

Section III : Renseignements supplémentaires

Faits saillants financiers

Les points financiers marquants présentés dans ce *Rapport sur le rendement ministériel* donnent une vue d'ensemble de la position et des activités financières d'Environnement Canada. Les états financiers détaillés non vérifiés peuvent être consultés sur le site Internet d'Environnement Canada.

Les états financiers non vérifiés d'Environnement Canada sont préparés conformément aux principes de comptabilité d'exercice et, par conséquent, sont différents des rapports fondés sur les affectations de crédit qui sont présentés dans les sections I et II du présent rapport. Ces dernières sont préparées par rapport à une comptabilité de caisse modifiée, et non par rapport à une comptabilité d'exercice. Un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés (*comptabilité de caisse modifiée*) et les résultats d'exploitation nets (*comptabilité d'exercice*) est présenté dans les notes 2 et 3 des états financiers non vérifiés d'Environnement Canada sur le site www.ec.gc.ca/dpr-rpp/index_f.htm.

Résumé de l'état des résultats Fin de l'exercice (31 mars 2009) (en milliers de dollars)	**Pourcentage de changement**	**2009**	**2008**
CHARGES			
Total des charges	18 %	1 237 755 $	1 050 121 $
REVENUS			
Total des revenus	1,5 %	(81 239)	(80 071)
RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS	**19 %**	**1 156 516 $**	**970 050 $**

Résumé de l'état de la situation financière Fin de l'exercice (31 mars 2009) (en milliers de dollars)	**Pourcentage de changement**	**2009**	**2008**
ACTIF			
Total de l'actif	5 %	374 720	355 251
TOTAL	**5 %**	**374 720**	**355 251**
PASSIF			
Total du passif	-1 %	503 719	507 892
CAPITAUX PROPRES			
Total des capitaux propres	-15 %	(128 999)	(152 641)
TOTAL	**5 %**	**374 720**	**355 251**

Le total des dépenses ministérielles a augmenté de 188 millions de dollars, ou 18 %, passant de 1 050 millions de dollars en 2007-2008 à 1 238 millions de dollars pour l'année en cours. Cette augmentation (environ 109 millions de dollars) est attribuable en grande partie à des augmentations des services internes du Ministère. Cela comprend une augmentation, d'une année à l'autre, des avantages sociaux (30 millions de dollars) et une autre augmentation de 9,5 millions de dollars dans les services fournis gratuitement. Les dépenses des services du Ministère sont réaffectées à toutes les activités de programme d'une manière cohérente par rapport aux années précédentes. D'autres augmentations des dépenses totales (environ 80 millions de dollars) sont attribuables à des augmentations des activités de programmes et des coûts directs (par exemple, en soutien au programme hydrométrique et qui sont récupérées par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux; augmentation des dépenses pour le programme d'application de la loi, le plan de gestion des produits chimiques, le programme de réglementation de la qualité de l'air et la mise à la casse, entre autres). De plus, les dépenses de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto ont augmenté de 40 millions de dollars et proviennent presque exclusivement des paiements des contributions.

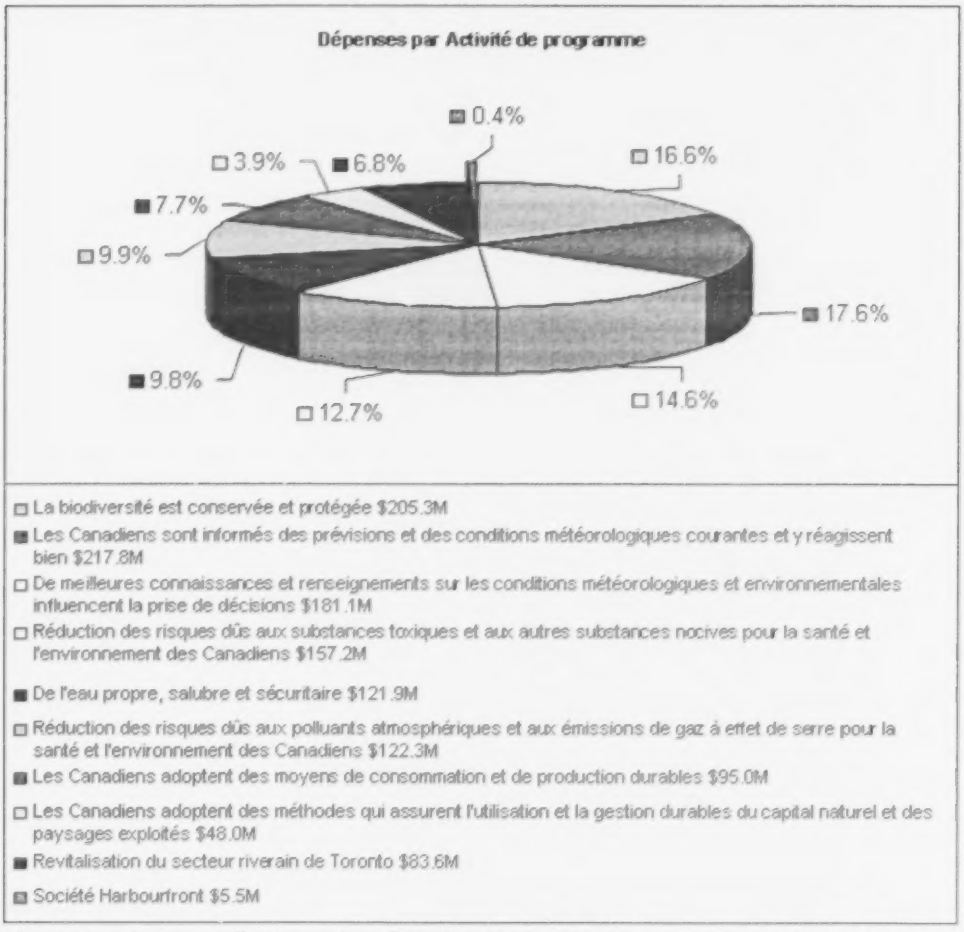

Voir note 4 - Dépenses attribuées aux états financiers du Ministère à www.ec.gc.ca/dpr-rpp/index_f.htm.

Les revenus totaux se sont chiffrés à 81.2 millions de dollars en 2008-2009, dérivés, pour la plupart, des revenus provenant des activités d'Environnement Canada sous l'Activité de programme «Les Canadiens sont informés sur les prévisions et les conditions météorologiques courantes et y réagissent bien ».

Les items majeurs de revenus comprennent les demandes de permis pour le rejet en mer, les laboratoires hydrauliques, les frais de surveillance des rejets en mer. Environnement Canada a eu une augmentation importante de revenus internes en provenance d'autres ministères gouvernementaux; ces revenus sont générés grâce à des accords interministériels (p.ex. Transport Canada et l'Agence spatiale canadienne dans le Programme des sciences de l'atmosphère). Environnement Canada a aussi connu une augmentation de revenus grâce à son Programme sur l'atmosphère supérieure d'Eureka.

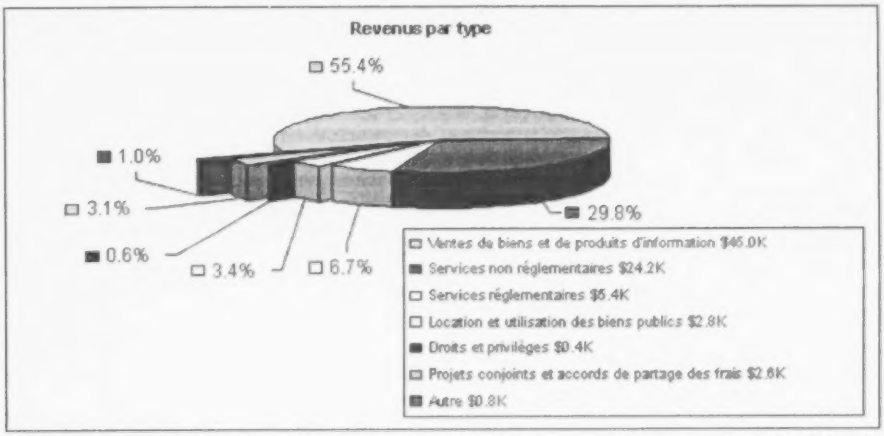

Voir la note 5 - Revenus attribués aux états financiers du Ministère à www.ec.gc.ca/dpr-rpp/index_f.htm.

La croissance des actifs est principalement due à l'augmentation de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles de 16.1 millions de dollars : (de 341.1 millions de dollars en 2007-2008 à 357.2 millions en 2008-2009). C'est le résultat net des acquisitions de 50.8 millions, des disponibles nets et des valeurs encaissables de 1.2 million, et des amortissements totalisant 33.4 millions de dollars.

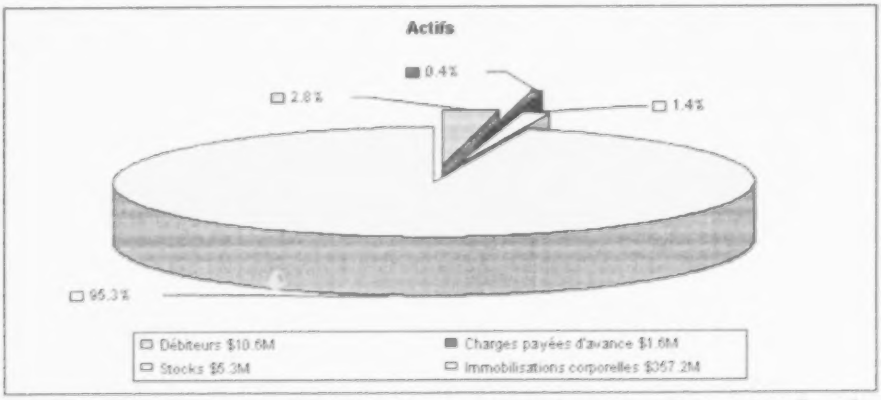

Voir les notes 6 et 7 - Comptes recevables et avances; immobilisations corporelles aux états financiers du Ministère à www.ec.gc.ca/dpr-rpp/index_f.htm.

Le passif total était de 503,7 millions de dollars à la fin de l'exercice 2008-2009, soit une diminution de 4,2 millions de dollars (1 pourcent) comparativement à celui de l'année précédente, qui était de 507,9 millions de dollars. Les comptes créditeurs représentaient la majeure portion du passif, soit 267,2 millions de dollars ou 53 pourcent du passif total. Par ailleurs, les prestations de cessation de fonction ont montré une croissance de 25 millions de dollars au cours de l'année passée.

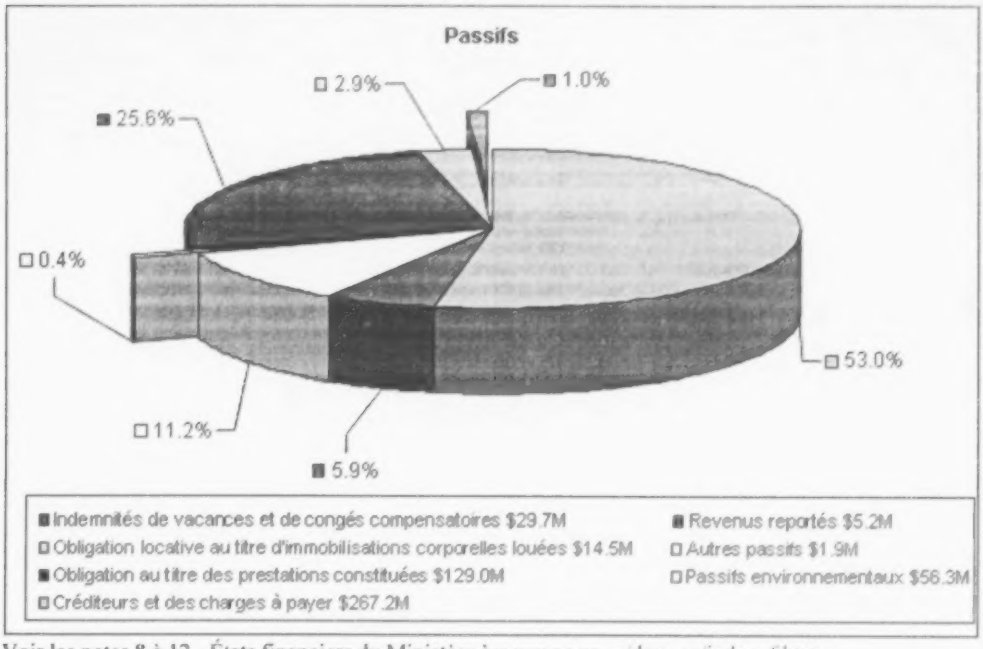

Voir les notes 8 à 12 - États financiers du Ministère à www.ec.gc.ca/dpr-rpp/index_f.htm.

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport ministériel sur le rendement 2008-2009 est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à l'adresse : www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/index-fra.asp.

Tableau 1 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Tableau 2 : Frais d'utilisation/frais externes

Tableau 3 : Renseignements sur les dépenses de projets

Tableau 4 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État *

Tableau 5 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert

Tableau 6 : Financement pluriannuel initial (intitulé antérieurement Fondations [subventions conditionnelles])

Tableau 7 : Initiatives horizontales

Tableau 8 : Stratégie de développement durable

Tableau 9 : Achats écologiques

Tableau 10 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes

Tableau 11 : Vérifications internes et évaluations

** Un projet majeur de l'État est un projet de plus de 100 millions de dollars et qui est considéré comme comportant des risques élevés. Environnement Canada ne réalise pas, actuellement, de tels projets.*

Autres sujets d'intérêt

Les renseignements suivants font partie de l'information supplémentaire d'Environnement Canada pour le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2008-2009.

Les Activités d'intégration stratégique, les Activités des services ministériels et de gestion ministérielle, le Cadre de responsabilisation de la gestion et les Indicateurs de durabilité de l'environnement sont placés sous la rubrique *Autres sujets d'intérêts* de la section suivante; l'information détaillée du rendement pour chaque item se trouve sur le site Internet du Ministère à l'adresse : www.ec.gc.ca/dpr-rpp/index_f.htm.

Intégration stratégique et Services ministériels et de gestion ministérielle (Services internes)

Des conseils stratégiques ministériels clairs, cohérents et intégrés, des interactions coordonnées avec les partenaires et les intervenants ainsi qu'une communication efficace permettent à Environnement Canada de remplir son mandat et de respecter ses engagements. Le Ministère poursuit des efforts importants pour repositionner ses services afin de mieux soutenir la gestion axée sur les résultats et d'offrir l'optimisation des ressources aux Canadiens.

En octobre 2008, l'équipe de gestion d'Environnement Canada a rassemblé les fonctions habilitantes Intégration stratégique et Services ministériels sous la rubrique des services internes en réponse à la révision des catégories des services internes du profil du gouvernement du Canada. Pour en savoir plus sur la révision des catégories des services internes, consultez le site Internet du Conseil du Trésor du Canada. Dès le budget principal des dépenses de l'exercice 2009-2010, les services internes apparaîtront comme une activité de programme distincte.

L'information détaillée relative au rendement des activités des services internes en 2008-2009 peut être consultée sur le site Internet d'Environnement Canada.

Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)

Dans l'évaluation de la Ronde VI (2008-2009) du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG), Environnement Canada a conservé un niveau de rendement semblable à celui de l'exercice précédent : elle a reçu deux notes « excellent », onze notes « acceptable » et huit notes « possibilité d'amélioration ». Environnement Canada reconnaît la nécessité de s'améliorer continuellement et admet devoir démontrer de façon proactive sa capacité à tirer parti de ses réussites et des leçons apprises grâce au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux qui réalise les priorités ministérielles, y compris les domaines notés « possibilité d'amélioration » et les domaines de gestion dans lesquels le Ministère a eu un bon rendement mais où il continue à viser l'excellence.

On peut trouver des renseignements détaillés sur cette question à la section des Autres sujets d'intérêt sur le site Internet d'Environnement Canada.

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada travaillent ensemble pour élaborer et communiquer des indicateurs environnementaux nationaux sur la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'eau. Ces indicateurs sont diffusés dans les Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE)[10].

Bien que certaines tendances soient en déclin dans le contexte des domaines dans lesquels ils s'appliquent, déterminer l'état global de ces domaines en n'observant que les indicateurs actuels et limités est intrinsèquement difficile. Ces indicateurs ne présentent en fait qu'une approximation de l'état général quant à ces domaines, selon la meilleure détermination possible en ce moment. Les indicateurs continuent cependant d'être raffinés et mis à jour afin qu'ils représentent mieux ce qu'ils sont destinés à mesurer pour l'utilisation qui en est faite par les décideurs politiques et le public.

De plus, ICDE recueille l'information environnementale des paliers de gouvernement fédéral, provinciaux, et territoriaux qui partagent la responsabilité de la gestion environnementale au Canada. En conséquence, les tendances et les valeurs de ces indicateurs ne sont pas seulement attribuables aux activités d'Environnement Canada; ils sont la preuve des résultats environnementaux obtenus collectivement par plusieurs gouvernements en tant que leur responsabilité pour l'environnement.

Le tableau suivant donne un aperçu des dernières mesures pour les principaux indicateurs de durabilité de l'environnement.

Tendance	Indicateur	Aperçu
Diminution ▼	Biodiversité[11]	Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada est un groupe d'experts qui détermine quelles espèces sauvages sont en voie de disparition au Canada. En mai 2009, le groupe a réévalué l'état de 226 espèces parmi les 585 espèces en danger. Seulement 13 pourcent (30 espèces) des 226 espèces réévaluées ne sont plus en danger ou font partie d'une catégorie à moindre risque. L'état de 27 pourcent (62 de ces espèces) s'est aggravé et celui de 59 pourcent (134 espèces) ne démontre pas d'amélioration.
Diminution ▼	Qualité de l'air	L'ozone troposphérique, un composant clé du smog, peut nuire à la santé de l'homme et causer des problèmes pulmonaires et respiratoires. À l'échelle nationale, l'exposition de l'homme à l''ozone troposphérique a augmenté de 13 pourcent entre 1990 et 2007 et de 2 pourcent entre 2006 et 2007.
Aucune tendance —	Qualité de l'eau douce	La capacité des lacs, fleuves et cours d'eau canadiens de favoriser la vie aquatique a été considérée comme une manière d'évaluer la qualité de l'eau et les répercussions de la pollution de l'eau. Sur les 154 sites représentatifs surveillés au Canada entre 2005 et 2007, la qualité de l'eau douce a été jugée « excellente » dans 6 pourcent des sites. Elle a été jugée « bonne » dans 34 pourcent des sites, « moyenne » dans 42 pourcent, « médiocre » dans 14 pourcent et « mauvaise » dans 4 pourcent des sites.

[10] Environment Canada. Canadian Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators

[11] La biodiversité n'est pas incluse dans les indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement. L'information relative à cet indicateur de durabilité environnementale est disponible sur le site Internet du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

Tendance	Indicateur	Aperçu
Diminution ▼	Émissions de gaz à effet de serre	Les émissions de gaz à effet de serre piègent la chaleur dans l'atmosphère et réchauffent la planète. Les résultats de ce réchauffement comprennent l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la fréquence des tempêtes violentes et des vagues de chaleur. Les émissions de gaz à effet de serre au Canada ont augmenté de 26 pourcent entre 1990 et 2007. Les émissions en 2007 étaient supérieures de 4 pourcent par rapport à celles de 2006 et ont atteint un nouveau sommet d'émission—0,8 % de plus que le sommet précédent en 2004.
Augmentation ▲	Aires protégées[12]	Les aires protégées, notamment la forêt boréale ou la plateforme continentale, sont des terres ou des eaux où l'activité humaine est limitée et où la conservation est assurée pour les habitats et les paysages naturels. En 2009, 9,4 pourcent de la masse continentale du Canada et environ 0,6 pourcent du territoire marin du Canada étaient sous protection. Depuis 1990, l'aire protégée globale a augmenté de presque 90 pourcent.

Légende	
▲	Augmentation du rendement
—	Aucune tendance définitive remarquée en ce moment (à cause du manque de données sur les tendances, aux tendances et rendements relativement stables, ou aux multiples mesures avec des tendances contraires)
▼	Diminution du rendement

L'information détaillée relative aux Autres sujets d'intérêt peut être consultée sur le site Internet d'Environnement Canada.

[12] Les aires protégées constituent un nouvel indicateur qui sera inclus dans le prochain rapport 2009 sur les indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement.